JEUDI

NOTRE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE DEMAIN

Aujourd'hui, disait M. le président Des-chanel dans le discours inaugural qu'ac-ternance la Chambre entière, la politique strangère domine tout. Vérité capitale, que M. Clemenceau consacrait mardi à la Chambre par l'autorité de sa parole, de-vent la gravité de l'heure, et dont nos con-citoyens devraient se pénétrer profondé-ment, car elle impose à chacun des ré-flexions et des devoirs; nous, nous n'avons trop longtemps témoigné qu'indifférence rop longtemps témoigné qu'indifférence pour tout ce qui se passe hors de chez nous; étaient là une paresse, une timidité de aincus, qui ne conviennent plus aux vain-leurs de la grande guerre, aux collaboradeurs de la nécessaire restauration du pays.
dont tous nos concitoyens devraient se
pénétrer profondément, car elle impose à
chacun des réflexions et des devoirs; nous, nous n'avons trop longtemps témoigné qu'indifférence pour tout ce qui se passe hors de chez nous; c'étaient là une paresse, une timidité de vaincus, qui ne conviennent plus aux vainqueurs de la grande guerre, aux collaborateurs de la néces-

M. Deschanel a, très rapidement, esquissé un plan : il s'agit de faire exécuter d'itraité de paix par les ennemis et d'assurer à la France, parmi les alliés, la place un par les manuels par les ennemis et d'assurer à la France, parmi les alliés, la place un lui revient comme principale initiaqui lui revient comme principale initia-luice de la victoire. Le traité, c'est en-tendu, ne nous a pas apporté immédiate-ment toutes les satisfactions désirées; nous avons du le négocier de concert avec nos alliés, venus l'un après l'autre à la res-cousse, lorsqu'ils comprenaient mieux les dangers d'une hégémonie allemande. De ce texte touffu, qui prépara la liquida-tion du plus formidable litige de l'Histoire, nous faut tirer tout ce qu'il contient d'ages; ce sera l'œuvre de beaucoup de

patience, d'intelligence et de volonté. Suivant ce que nous réaliserons dans cet ordre d'idées, notre vie nationale et notre penpies de l'Europe centrale dont l'éman-cipation, partielle ou totale, est un des as-pets les plus intéressants de nos succès et de nos espoirs. Tchéco-Slovaques, Polo-nais, Roumains, Yougo-Slaves, ces der-niers représentent la Serbie grandie, ma-guifiée après d'effroyables éprenves. Toutde nos alliés, méfions-nous de l'esprit de transaction verbale, de constant compro-nis, qui cherche des formules plutôt que des solutions de fond.

Des Allemands, avant tout, exigeons le maximum des compensations de tous gen-res, ne nous en remettons pour cet objet qu'à notre résolution et non à leur bonne foi; sachons, par exemple, bloquer toutes les restitutions et indemnités dues à nos nationaux et placer le gouvernement alle-mand en face de ses propres sujets pour répartir entre eux. s'il y a lieu, le solde de leurs créances sur leurs dettes envers des ançais. L'équilibre des droits, de port et ntrée de la frontière, ne doit être rétabli

que la France ne peut pas consentir de nou-veaux sacrifices qui la diminueraient en face d'eux; nos amis britanniques se rendront certainemen, à des raisons fermement développées, lorsque nous concluons à l'attribution privilégiée d'unités navales allemandes à notre flotte militaire et marande; c'est la justice même, puisque penant la guerre nos chantiers ont exclusivement travaillé pour pourvoir de muni-tions nos alliés aussi bien que nous-mêmes; nous ne réclamons rien qui ne nous soit moralement dû. Il ressort de ces premières observations

Mile Fernande de Halvizet avait profité

d'un moment où, après un réveillon plan-

tureux, les invités du baron, son père, passaient de la salle à manger au salon pour faire un tour à l'office et recomman-der à la vieille servante, histoire de la

taquiner un peu, ses plus jolis souliers

Mlle Fernande de Halvizet avait dix-huit

is, et à cet âge le petit Jésus ne descend

plus pour vous dans la cheminée la nuit

de Noël. On ne participe plus à la céleste distribution. Cependant elle avait gardé

l'habitude de mettre ses souliers dans

Après quelques morceaux de piano et chansons de circonstance, les invités com-

mencèrent un à un à quitter le château.

Fernande embrassa ses parents et se retira

dans sa chambre. La voix narquoise de son | père l'accompagna :
— Bonne nuit, fifille! Et mets bien tes couliers dans la cheminée. Je souhaite que

le père Noël les remplisse de ce que tu

et elle aligna soigneusement le long des chenets, dans la haute cheminée à écus-

sons, ses jolis souliers vernis.

A la même minute, mais à plus de 50 kilomètres de distance, le comte Robert de

La Gaudriote se trouvait plongé dans la plus sombre détresse. Invité par des amis à festoyer joyeusement, il venait de man-

quer le train qui devait le conduire au lieu

Il appela ses domestiques : Sébastien, Hippolyte, Joseph !... Tous accoururent une torche au poing, appréhendant un mal-

- Vite! au hangar! commanda-t-il

Ils se regardèrent stupéfaits : Monsieur voulait rire, Monsieur devenait fou, pas possible ! Au hangar! Non! Ils étaient

Mais il les devança, arriva au hangar

dont d'un coup d'épaule il ouvrit toutes grandes les portes : il y avait là, telle une colossale sauterelle endormie, un mono-

— Sortez-le, les gars !... Allez-y !... Tout doucement... là ! Mettez de l'essence dans

le moteur... Vérifiez la courroie de droite..

L'appareil prenait vie, ronronnait sour-dement, frémissait sur ses roues comme

sur des pattes agiles.
Il l'enfourcha gaillardement, s'assura du

fonctionnement du gouvernail et vloop !... un long glissement et en route vers le

— Au revoir, les enfants! jeta-t-il à ses hommes qui le regardaient s'envoler, hé-bétés encore de surprise. Le ciel était clair, le froid sec mais sup-

rtable; les étoiles qui brillaient drues là-

haut lui permettaient de s'orienter facile-

ment; il avait pour trois petits quarts d'heure de voyage tout au plus.

A ce moment un brusque courant d'air l'obligea à descendre un peu, mais le coup de barre avait été trop brutal; il se trou-

- Tiens, mais j'y pense!... s'écria-t-il

u réveillan.

tout à coup.

sérieusement inquiets.

- J'espère bien! riposta-t-elle en riant,

l'âtre tous les 25 décembre.

CONTE DE NOEL

UN MARI DANS UN SOULIER

Virginie, cirez bien mes souliers! château de Halvizet. Il y allait droit, tel une flèche, à 80 a l'heure...
Il étouffa un juron. Est-ce qu'il allait se

ouche avide.

descriptible.

pare les pansements.

ictoire; du gouvernement, souhaitons qu'il ne tarde pas à nous proposer quelques prin-cipes d'action très simples et nous donne l'impression que, dans le domaine semé d'écueils de la politique étrangère, nous ne sommes pas abandonnés à des impro-

visations au jour le jour. Est-il donc si difficile de proclamer que, dans la paix demain, comme hier dans la guerre, nous entendons marcher avec nos amis, avec tous nos amis ? Quelle n'est pas amis, avec tous nos amis? Quelle n'est pas l'erreur des taquineries que nous avons infligées depuis l'armistice à teis d'entre eux, qui n'étaient pas les plus forts, la Roumanie et la Belgique? Ces jours-ci encore, l'Angleterre ne proposait-elle pas de revenir, pour cinq ans l à la neutralité belge, alors que la Belgique a vaillamment gagné les droits des nafions entièrement majeures? En réponse à ces invites, qui n'ont pas été assez nettement découragées à Paris, le ministre des affaires étrangères de Bruxelles a dû publier un communiqué Bruxelles a du publier un communiqué spécifiant que « la neutralité belge, détruite par la guerre, ne ressusciterait sous aucune forme ». Les Belges sont solidaires des peuples libres d'Occident pour veiller sur le Rhin; traitons-les en partenaires des peuples de la communité de la com égaux de cette œuvre d'humanité. Voilà l'une des règles fondamentales de notre prochaine politique étrangère; encore im-porte-t-il que ce soit déclaré de haut.

Associons-nous étroitement, ensuite, aux peuples de l'Europe centrale dont l'émangnifiée après d'effroyables épreuves. Tout tournait naguère, dans l'Europe danublenne subordonnée à la Pangermanie, autour de Vienne et de Budapest. Les alliés n'ont pas encore pris l'habitude de considérer ces villes comme réduites eu rang de ces villes comme réduites eu rang de ces ces villes comme réduites au rang de capitales régionales, tandis que Prague, Var-sovie, Bucarest, Belgrade, montent vers de plus hautes destinées. Une indication précieuse vient de nous être donnée : l'Entente ne nommerait plus à Vienne des ambassa deurs, mais seulement des ministres pléni-potentiaires; cela veut-il dire qu'enfin les chancelleries alliées vont secouer leurs

Une autre nécessité, impérieuse, est d'ai-der les patriotes russes à refaire une Russie. Sinon les Allemands asserviront ce l'après parfaite réparation par les agres- malheureux pays et s'en feront contre leurs vainqueurs une colonie, riche d'hom-A l'égard de nos alliés, insistons sur ce | mes et de matières premières en tous genres. Nous voulons en Russie autre chose qu'une politique de négation et d'absten ion, une politique de décision et d'élémentaire prévoyance. Nous voulons aussi que l'Entente déploie, à travers l'Europe. et usqu'en Russie, un réseau de transports nteralliés qui se substitue au tout-puissant Vercin pangermaniste d'avant la guerre. Mais ce sont là question trop importantes pour figurer par allusion, en fin d'article; j'y reviendrai prochainement.

démolir dessus. Il manœuvra pour remon-ter, mais pas assez rapidement : l'appareil frôla la tolture du château; une cheminée

accrocha un cordage. L'arrêt fut violent, Soulevé de son siège, Robert de La Gau-driote piqua une tête dans l'orifice béant

de la cheminée qui l'engloutit comme une

Quel tintamarre formidable! Quel ton-

nerre de tous les diables! Il traversa la

cheminée, tel un bolide, et vint s'abattre,

masse noire et sanguinolente, sous une avalanche de suie et de plâtres, sur deux mignons souliers féminins... Mais c'est

peine s'il les aperçut; il perdit connais-

sance, ne vit plus rien, et pourtant les cris de terreur que Mlle Fernande de Hal-vizet, chez qui le comte de La Gaudriote se présentait d'une façon si originate, at-

teignaient un diapason aigu, si aigu que, réveillée en sursaut, toute la domesticité

— Mais je ne rêve pas, s'écria la ba-ronne, c'est le comte Robert de La Gan-

- Nous lui demanderons plus tard, coupa court le baron, qui avait repris ses esprits. Pour l'instant, transportons-le dans la chambre d'ami. Fernance, pré-

Le comte Robert de La Gaudriole resta

vingt-quatre heures sans connaissance.

Mais ses blessures n'étaient que superfi-

cielles. Au bout de quinze jours, il était ré-

A diverses reprises les parents de Robert avaient manifesté l'intention de le faire

transporter chez eux, afin de ne pas abu-

main sur son cœur, mais sans pouvoir pro-

- Vous êtes encore souffrant mon ami?

questionna le baron alarmé. Il ne faut pas

vous lever encore. Vous avez eu tort. Où

Le comte Robert garda la main sur le côté gauche de la poitrine et dit simple-

— Des douleurs internes, probablement, reprit le baron. Nous allons demander le

- Inutile monsieur. Il n'y a qu'un re-

mède, et vous seul pourriez...

— Que me chantez-vous là ? s'exclama

le baron qui commençait à comprendre.

— Vous avez deviné! avoua le jeune

- Consultons-là. Justement, la voici. Fernande arrivait à point, le visage mu-

- Mais ma fille, monsieur ... ?

ter le moindre déplacement.

avez-vous mal?

de barre avait été trop brutal; il se trouvait à moins de vingt mètres de hauteur : il filait à grande vitesse. Un peuplier géant lui voila l'horizon; pour le contourner, il vira à gauche précipitamment et se trouvait à coup à cent mètres à peine du l'étal à sa fille, puisque vous vous aimez, embrasse-le, ton petit Noël.

André CHARPENTIER.

médecin tout de suite.

du château accourct dans un brouhaha in-

-Et en costume d'aviateur! -Mais d'où sort-il?

Henri LORIN, député de la Gironde

LA PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL DE LA NOUVELLE CHAMBRE

M. Clemenceau répond à une interpellation sur la politique extérieure

Notre entente avec l'Angleterre demeure aussi étroite La France ne traitera pas avec le gouvernement des Soviets

LE CABINET SE RETIRERA DANS TROIS SEMAINES

La confiance est votée par 458 voix contre 71

Après un intéressant débat sur les pri-confiance au gouvernement, les députés quittaient la salle, et le président du conseil était déjà dans les couloirs, lorsque M. Ca-ohin le fit avertir qu'il désirait lui poser une question relative à la politique inté-

M. Clemenceau revint brusquement sur ses pas et se tint debout, en face de M. Cachin, qui parla deux minutes de son banc pour dire qu'il y avatt dans le pays une incertitude et une angoisse provenant de l'attitude du Parlement americain, et que le gouvernement se devait de nous apporter les apaisements ou les éclaircis-sements nécessaires ainst que venaient, par exemple, de le faire à Londres et à Rome M. Lloyd George et M. Nitti. Le questionneur demanda, en outre, des déclarations sur la politique générale in-térieure de M. Clemenceau et sur la ques-tion de la vie obère.

tion de la vie chère. En raison du caractère absolument im-En raison du caractère absolument improvisé de ces questions qui embrassent un immense champ d'action, on pouvait croire que le chef du gouvernement réclamerait un renvoi. Il n'en fut rien. M. Clemenceau, qui regardait le questionneur dans les yeux, lui tourna le dos dès qu'il eut fini, mais ce fut pour monter tranquillement à la tribune. El l'on peut dire qu'en quelques mots patisibles et précis, il nous ouvrit les portes de la Conférence.

L'orateur traita trois problèmes : le pro-blème italo-serbe, le problème polonais et le problème russe. Il le jit sans emphase, avec clarté et droiture, et sur un ton de bonhomie familière et prenante qui tint en haleine sans effort l'attention profonde et émue de toute la Chambre.

Voici, rassemblées, les déclarations culminantes qui nous furent ainsi apportées :
1º M. Clemenceau écarta d'abord la politique générale. Avec raison il fit observe qu'il y avait déjà là-dessus son discours de Strasbourg, et que la France y avait répondu le 16 novembre de la manière que l'on sait. Il écarta de même des comnentaires impossibles à fournir sur l'attitude encore imprécise du Parlement américain; mais, sur ce sujet, il fit connaître très haut cependant qu'en ce qui concerne

2º Il ajouta ensuite qu'il était allé à Lon-dres pour traiter la question d'Orient. Avant ce voyage, «il était impossible de s'entendre». Aujourd'hui, c'est le contrai-re. (Salve d'applaudissements.) Et l'orateur signale ici cet émouvant échange de phrases dont l'histoire devra se souvenir, entre Lloyd George, qui lui dit : « Nos deux pays doivent se tenir plus proches que famais. Si nous nous entendons, il n'y a plus de guerre en Europe!...» A quoi M. Barthou qui est debout et qui demande des précisions sur cette question russe qui « nous obsède tous ». Le président du concelle compter non seulement sur moi qui cela compter, non seulement sur moi qui ne suis qu'un homme qui passe, mais sur la France entière!» Ici la Chambre ap

Donc nous savons que sur la question d'Orient, qui touche à tout un monde, l'accord est dans la meilleure voie. Mais l'orateur, tant que les choses ne sont point ter-minées, n'en veut pas dire plus long là-dessus, ni sur l'Asie-Mineure, ni sur Cons-

plaudit et acclame.

Toutefois il précisa qu'un coin restait en-core assez sombre : « La question de Fiu-me, dit-il, doit être réglée par un accord amical entre nos amis serbes-tchéco-slovaamical entre nos amis serbes-tchéco-stova-ques, dont on sait l'œuvre héroique, et nos amis italiens. Chez ces derniers il y a ume heureuse volonté d'accord dont il faut spécialement félicitér M. Nitti. Nous avions d'abord promis Fiume aux Serbes. Ptis les Italiens l'ont revendiqué en entrant en guerre. Mais, ajoute M. Clemenceau, nos efforts inlassables doivent aboutir à met-tre d'accord Serbes et Italiens et cela fait guerre. » Mais, ajoute M. Clemenceau, nos efforts inlassables doivent aboutir à mettre d'accord Serbes et Italiens, et cela fait « nous pourrons alors respirer ».

he fat famais plus nettement precise.

Après ces mols sensationnels, qui éclairent la situation mondiale en nous montrant le raffermissement de l'amitié anglo-française, M. Clemenceau se plut Ces paroles font naturellement une forte

3º M. Clemenceau aborde alors la question de la Pologne. Il nous montre ce grand | gagna son banc au milieu d'une Chambre Etat, qui est comme une barrière entre le bolchevisme et nous, en proie aux tourments d'une croissance terriblement difficile. Il nous le montre surtout irrité contre l'Entente, qui lui a refusé la Galicie orientale où les Polonais sont en majorité.

gagna son banc au mitteu a'une chamore qui se dressa tout entière (à l'exception de quelques socialistes attardés) pour l'acclamer une fois encore.

Le reste, c'est-à-dire le supplément de discours de M. Cachin, ne compte point.

H. S.

Au centre et à droite, on réclame la clo-

La clôture est prononcée dans le vacar-me, l'Extrême-Gauche protestant contre ce

Vote de l'ordre du jour de confiance

Des ordres du jour sont présentés par MM. Paul-Boncour, Flandin, Thomson, Dignac, de Chambrun, Galli, Guichard.

« Le gouvernement, dit M. Abrami, n'accepte que l'ordre du jour de MM. Flandin, Galli, Thomson, qui exprime la conflance

Cet ordre du jour est voté à mains levées avec une addition de M. de Moro-Giafferi, d'après laquelle les impôts ne seront pas exigés des mobilisés qui n'ont encore reçu aucun paiement de prime.

VALIDATIONS

On valide ensuite les élections du Maine-et-Loire et des Basses-Alpes.

Interpellation sur la politique extérieure

M. Cachin demande alors à interpeller

e gouvernement sur la politique extérieure, et nos lecteurs ont vu plus haut de quelle magistrale façon le président du conseil

répondit à l'interpellateur.

Le discours de M. Clemenceau et les phrases de Lloyd George qu'il cita produisirent une profonde impression. M. Cachin ajouta quelques mots, et l'ordre du jour de confiance fut voté par 458 voix contre 71 sur 599 votants

Cet ordre du jour, de MM. Combrouze, Noblet et Paul Dubois, est ainsi conçu:

Le Figaro (M. Alfred Capus) :

« Mais pour que cette guerre soit la dernière des guerres, il faut qu'elle soit terminée et que la chute du bolchevisme y ait mis le point final, Sur ce sujet, le développement de M. Clemen-ceau a été d'une ampleur et d'une logique ad-

«Il fallait avant tout assainir l'atmosphère diplomatique et rassurer les esprits; il fallait faire justice des intrigues allemandes et prouver la parfaite union des Etats de l'Entente. C'est fait. L'opinion publique est désormais soulagée d'une grave inquiétude.»

« Voilà une majorité formidable qui, pour la seconde fois, s'affirme. Quels espoirs elle per-

met et quelle œuvre elle pourra réaliser si elle sait, comme il faut y compter, demeurer unie, disciplinée et se consacrer résolument à la

ide et glorieuse tâche pour laquelle le pays

Le New-York Herald (M. Pierre Veber):

L'Echo de Paris (M. Garapon) :

lans le gouvernement. »

sur 529 votants.

les garanties militaires passées entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, et qui garantissent dans une large mesure notre sécurite, la question n'était pas remise en cause. Or c'est là, chacun le sent, une affirmation de première importance.

2º Il ajouta ensuîte qu'il était allé à Londres pour traiter la question d'Orient. Avant ce vougage uil était impossible de présenter la force d'équilibre que la nouvelle Europe attend à l'orient de l'Allemagne et à l'occident de la Russie, Cette conception, qui est celle de tous les patriotes français, est ardemment applaudie. seil accepte cette grave question et l'atten-tion redouble non sans raison.

On sait qu'il y a deux thèses : celle des socialistes antipatriotes qui applaudissent ou qui excusent les excès du soviétisme, et celle des patriotes clairvoyants qui les condamnent. La France et l'Angleterre ont-elles placées entre ces deux thèses? Non. Leur accord est formel, et M. Clenenceau le résume en ces deux phrases qui feront le tour du monde : « Nous ne transigerons pas et nous ne traiterons pas avec le gouvernement des soviets. (Ap-plaudissements et acclamations.) Nous avons décidé que nous serions les alliés de tout peuple attaqué par les bolchevistes. (Nouveaux applaudissements et acclama-

Voilà où en est la question russe. Elle ne fut jamais plus nettement précisée. avec une grande modestie à appeter sur invo "l'œuvre humaine » de la Conférence l'indulgence de ses contemporains, et il re-

Paris, 23 décembre. — Les députés sont très nombreux. On s'attend, en effet, à un débat qui peut être mouvementé sur la fixation de l'ordre du jour. M. Clemenceau, président du conseil, est assis au banc du gouvernement, ainsi que la plupart des ministres, notamment MM. Nail, garde des sceaux; Klotz, ministre des finances; Tardieu, ministre des régions libérées; Clavellle, ministre, et Cels, sous-secrétaire d'Etat aux transports. au concours des Associations de mutilés, qui se sont mises avec empressement à sa disposition pour faire les recherches à do-micile. Partout, les mutilés, obéissant à leurs présidents de section, ont constitué les dosprésidents de section, ont constitué les dos-siers, et les veuves, les orphelins, les ascen-dants n'auront pas à attendre jusqu'au 25 février. Nous avons décidé que tous les bé-néficiaires dans le besoin n'auront qu'à for-muler une demande au sous-intendant et, dans les quatre jours, par mandat, ils rece-vront une avance. Toutes ces mesures, con-clut M. Abrami, prouvent que le gouverne-ment a l'intention d'aller vite. (Applaudisse-ments.) M. Claveille dépose un projet relevant le tarif des chemins de fer. (Murmures sur un grand nombre de bancs.)

L'ORDRE DU JOUR

Il s'agit ensuite de régler l'ordre du jour. Aux douze interpellations déjà déposées, viennent s'en ajouter quatre nouvelles. M. Klotz, ministre des finances, attire l'attention de la Chambre sur la nécessité de consacrer toutes les séances à la discussion des projets financiers qui doivent être votés d'ioi le 31 décembre, et du projet de relèvement du tarif des transports.

M. Guichard demande que soit discutée d'urgence son interpellation sur le retard apporté au paiement de la prime de démobilisation.

M. Baron (socialiste) rappelle les paroles de M. Clemenceau: «Les poilus ont des
droits sur nous.» L'Assemblée est très
bruyante et agitée.
Consultée par assis et levés, elle décide
de discuter sans retard l'interpellation de
M. Guichard. Celui-ci, visiblement pris au
dépourvu, monte à la tribune.
Les poilus, dit M. Guichard, ont assez de
fleurs et de couronnes. Il est temps de leur
donner l'argent qu'on leur a promis. Les retards apportés aux paiements sont inadmissibles. Il faut que M. Abrami dise à la Chambre les causes de ces retards. (Applaudissements sur divers bancs.)
M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la
guarre, rappelle que le gouvernement avait
prévu que l'établissement des deux primes
mensuelles allait conduire à des difficultés
inextricables, puisqu'il fallait rechercher ce
qu'avait fait chaque homme au jour le jour.
Pour justifier le retard, M. Abrami dit que
la loi est intervenue à une époque où plus
de 4 millions d'hommes étaient rendus à la

Pour justifier le retard, M. Abrami dit que la loi est intervenue à une époque où plus de 4 millions d'hommes étaient rendus à la vie civile et que le paiement repose sur les dépôts surchargés de travail par suite de la démobilisation. M. Abrami fait remarquer que carte blanche a été donnée aux dépôts pour se procurer du personnel. L'administration centrale a fait tout ce qu'elle devait. Toutes les primes de 250 francs, au nombre de 6 millions, ont été payées. (Protestations à l'extrême gauche.) Il n'y a que 54,000 primes fixes à liquider; ce sont celles entaches de fraudé.

M. Abrami conclut: le sous-secrétaire d'Etat se jugerait coupable s'il ne remplissait pas tout son dévoir envers les soidats. Des sanctions sévères ont été et seront prises envers les officiers qui retardaient les liquidations des primes à tous les degrés de la hiérarchie. (Applaudissements sur divers banes.)

ser plus longtemps de l'hospitalité du châ-teau de Halvizet, meis chaque fois une com-plication imprévue survenait dans son M. Deguise (socialiste): Le sous-secrétaire d'Etat avait promis que toutes les primes fixes seraient payées au ler septembre. Le gouvernement a menti l (Applaudissements sur les bancs socialistes.) état et il se déclarait incapable de suppor-Enfin un matin, le comte Robert s'ap-procha timidement du baron de Halvizet la Le président Deschanel : Je vous rappelle

à l'ordre.

M. Paisant défend le système voté par l'ancienne Chambre. Ce n'est pas ce système qui a causé les retards. Il fallait faire appei au personnel civil. Le député de l'Oise cite le cas navrant des veuves de guerre à qui on a cessé de payer les allocations et à qui on ne paie pas l'avance de 250 fr. l C'est la bureaucratie qui est responsable.
M. Léon Daudet: C'est M. Abrami qui est

M. Abrami réplique que c'est une loi qui a supprimé le 15 novembre les allocations aux veuves et orphelins de guerre. D'après un décret du 23 octobre, des veuves et alloataires devaient recevoir un titre provicataires devalent recevoir un titre provisoire de pension.

M. Bracke: C'est faux! Vous savez blen qu'ils ne l'ont pas! (Bruits et protestations à droite et au centre.)

M. Abrami: Sans aucune démarche, les bénéficiaires doivept recevoir un titre provisoire de pension avant le 25 février.

M. Bracke, qui persiste à interrompre malgré l'intervention du président et les protestations de la Droite, est rappelé à l'ordre.

L'Ordre Public : benenciaires doivent recevoir un thre provisoire de pension avant le 25 février.

M. Bracke, qui persiste à interrompre malgré l'intervention du président et les protestations de la Droite, est rappelé à l'ordre.

M. Abrami : Au 1er décembre, 214,000 titres provisoires de pension avaient été délivrés. Le sous-secrétaire d'Etat a fait appel

de tout peuple qui serait attaqué par les bol-cheviks. » C'est tout. Est-ce qu'on peut appeler ça une politique? En résume, séance blanche, simple prise de contact entre le gouvernement et la Chambre. L'engagement véritable aura lieu quand on discutera les crédits réclamés par M. Klotz. »

L'Humanité (M. Marcel Cachin) : « L'armée de Coblentz elle aussi, mêlée à tous "L'armée de Coblente elle aussi, mélée à tous les coalisés de l'Europe monarchique en marche sur Paris révolté, déclarait qu'elle ne ferait jamais la paix avec la France révolutionnaire avant qu'elle ne l'ait écrasée. Il en fallut rabattre par la suite et traiter sans gloire avec les sans-culoutes. Nous sommes, en notre for intérieur, assurés que la politique russe de M. Clemenceau ne saurait avoir, dans un temps prochain, un autre dénoûment. » M. Vaillant-Couturier (socialiste) réclame, un nom des anciens combattants, plus de liligence et des sanctions.

L'Œuvre: « Tout ce que nous voulons savoir du drame russe:
"Un ballet avant le réveillon!
"Gare le réveil et gare le balai..."

Le Gaulois (M. G. Foucher: « C'est un fait acquis — et dorénavant in-contestable — que M. Clemenceau exerce sur la nouvelle majorité une influence qui pourrait se traduire par les plus fleureux résultats. Aus-si ne peut-on que regretter cette déclaration du président du conseil : que dans trois semaines la démission du cabinet sera définitive. »

AU SÉNAT

Le procès Caillaux

Paris, 23 décembre. — M. Nail, garde des sceaux, dépose le projet de loi relatif à la composition de la Cour de justice, pour lequel il réclame l'urgence et le renvoi à la commission précédemment chargée de l'examen des lois de procédure devant la Haute-Cour. (Adhésions.)
L'urgence est déclarée. Le projet de loi est renvoyé à la commission, qui est invitée à se réunir immédiatement. La commission de procédure, après avoir tenu une courte séance, s'est ajournée à demain pour entendre le rapport de M. Ché-

La réglementation de la vente

des farines et pâtes alimentaires Le Sénat adopte ensuite: 1º Le projet de loi portant ratification du décret du 10 octobre 1918 modifiant les dispositions des décrets des 12 février, 21 mars et 12 avril 1918 relatives à la fabrication et à la vente de la farine, des pains de fantaisie, des pains de régime et des farines alimentaires; 2º le projet de loi portant ratification des décrets du 18 juin 1918 réglementant le régime des pâtes alimentaires et des tanlocas « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, confiante en lui et re-poussant toute addition, passe à l'ordre du La Chambre s'ajourne ensuite à samedi matin. Elle discutera ce jour-là les projets financiers. Les interpellations sur les trans-ports sont renvoyées en janvier. La presse et le discours de M. Clemenceau des pâtes alimentaires et du riz et interdi-sant la fabrication des farines de légumes. Le Sénat adopte également le projet de loi portant ratification du décret du 27 juin 1918 rélatif à la carte d'alimentation. Les journaux donnent, comme il convient, une importance de premier plan aux déclarations de M. Clemenceau à la Chambre. Parmi les

La réorganisation des bureaux des préfectures et sous-préfectures Le Sénat adopte ensuite le projet de loi relatif à la réorganisation des bureaux des préfectures et sous-préfectures et à l'attribum. Milliès-Lacroix, au nom de la commission des finances, demande et obtient la disjonction des articles de ce projet relatifs à la fixation des traitements.

LES TAXES SPECIALES SUR PECHERIES Le Sénat adopte le projet de loi concernant la perception, au profit de l'Office scientifique et technique des pêcheries ma-ritimes, de taxes spéciales sur les navires ents de pêches maritimes.

L'EXPOSITION COLONIALE

On discute ensuite la proposition de lot relative à l'organisatio... d'une exposition coloniale interalliée à Paris, comportant la présition d'un musée permanent des colo-La proposition de loi est adoptée, mais avec substitutic de l'année 1925 à l'année 1924, primitivement fixée Le Sénct s'ajourne ensuite à demain,

Von Lersner et von Simson restent à Paris

LA NOTE DES ALLIÉS PRÉSCRIT:

1° Que les garanties prévues par le traité seront appliquées strictement.

2º Que l'Allemagne ne pourra se prévaloir de l'absence des Américains.

Au surplus, on garde l'impression que les Aliemands vont signer le protocole du traité. Ils élèveront peut-être encore quelques protestations ou quelques objections de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques nouvelles chicanes, mais il n'y a pas de coute pour personne que la signature n'est plus qu'une question de jours, aussi bien que la mise en vigueur du traité.

« Ceux qui s'en vont »

Paris, 24 décembre. — L'express de Cologne a quitté Paris hier soir. Trois membres de la délégation allemande avaient pris, place dans un wagon spécia, à destination de Berlin. Ce sont MM. Rudol' Blohm, représentant des chantiers navals de Hambourg; docteur Pilzer, directeur de la Hamburg America Linie; Paul Muller, des gens de mer. Ils ont déclaré aux journalistes qu'ils allaient passer en famille les fêtes de Noël et que leur voyage n'avait pas de but politique.

Ce que contient la réponse des alliés Paris, 23 décembre. — C'est demain seu-lement que le Conseil suprême doit statuer sur la publication de la réponse faite à l'Al-lemagne. Le texte n'en est donc pas connu encore, et il faut se borner à en indiquer le

Les alliés prennent d'abord acte de ce que le gouvernement allemand, dans sa Note du 14 décembre, renonce à se prévaloir du fait que les Etats-Unis n'ont pas encore ratifié le traité. Comme l'article final du traité leur en donne le droit, les alliés précisent que les stipulations de paix lient également l'Allemagne, soit que la ratification des Etats-Unis existe au moment de la mise en vigueur, soit qu'elle manque. Le gouvernement allemand ne pourra donc en aucun cas invoquer l'absence des Américains pour élever une objection contre l'exécution du traité.

Puis vient la question des sanctions. Les décembre, les alliés ont déclaré à l'Alle magne que l'exécution des clauses inscrite dans leur protocole serait garantie après la mise en vigueur du traité « par les stipulations générales de ce traité, ainsi que par les méthodes ordinaires reconnues par le droit des gens ». Dans sa Note du 14 décembre, le gouvernement allemand a enregistre cette interprétation. Les allies lui rappellent aujourgibur que les garanties prépellent aujourd'hui que les garanties pre-vues par le traité seront appliquées stricte-ment, sans préjudice des mesures que 16 droit des gens reconnaît. droit des gens reconnaît.

Passant ensuite aux compensations qui sont dues pour le coulage des navires allemands à Scapa-Flow, les alliés commencent par mainteuir que le protocole du ler novembre doit être signé tel quel par les représentants de l'Allemagne. Les alliés rappellent d'ailleurs au gouvernement allemand qu'une méthode a été indiquee pour sauvegarder, en présence des dispositions arrêtées par ce protocole, les intérêts économiques vitaux de l'Allemagne: c'est la méthode que les alliés ont exposée dans leur Note du 8 décembre. A ce rappel, les alliés ajoutent un avertissement. Selon des informa-

Paris, 23 décembre. — Le baron de Leusner s'est rendu cette après-midi, à trois heures et demie, au secrétariat général de la Conférence, pour informer M. Dutasta que contrairement à ce qu'il avait annoncé ce matin, M. de Simson et lui ne partiraient pas ce soir pour l'Allema, ne, à moins qu'il n'en reçoive l'ordre formel de leur gouvernement. Seuls retournent à Berlin les experts navels, dans le but, semble-til, d'éclairer, le cas échéant, le gouvernement sur les questions de leur compétence.

Dans les sphères diplomatiques on attribue à ce revirement soudain une portée politique. Il se peut, öit-on, que M. de Simson se soit oppose au départ de la délégation tout entière au lendemain de l'arrivée de la mission qu'il dirige à Paris, La raison donnée ce matin par le baron de Lersner, à savoir les difficultés des communications télégraphiques avec Berlin, ne constituait pas d'ailleurs une difficulté insurmontable.

Au surplus, on garde l'impression que les Allemands vont signer le protocole du traité. Ils élèveront peut-être encore quelques protestations ou quelques objections de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques protestations ou quelques objections de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques protestations ou quelques objections de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques protestations ou quelques objections de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques protestations ou quelques objections de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques protestations ou quelques objections de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques protestations ou quelques protestations de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques protestations de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques protestations de pure forme; ils chercheront sans doute à soulever quelques protestations que la signature n'est plus que les experts allemande du 14 decembre de l'artivée de la misse en vigueur du traité.

AU CONSEIL SUPREME

Paris, 24 décembre. — Le Conseil suprême s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Jules Cambon. M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, a rendu compts des conversations qu'il a eues hier avec le baron von Lersner, chef de la délégation atlemande, à l'occasion de la remise de la réponse des alliés à la Note allemande du 14 décembre.

Le Conseil a examiné ensuite des projets de conventions établis en application du traité et relatifs aux mandats à atribuer sur les anciennes colonies allemandes de l'Airique et du Pacifique. La commission des mandats, qui a slégé récemment à Londres, avait préparé sept projets de conventions concernant ces divers territoires.

Le Conseil a approuvé les deux premiers projets, relatifs aux territoires de l'Est africain allemand, qui sont cédés en partie à la Grande-Bretagne et en partie à la Belgique, et qui doivent être administrés sulvant le type du mandat E (régime de la Societé des nations). Les autres projets, concernant les territoires du Pacifique et de l'Afrique, qui doivent être administrés suivant le type C (administration analogue à celle du pays mandataire), n'ont recu l'approbation que Le sort des colonies allemandes de trois des délégations, la délégation jepo-naise ayant réservé son approbation. M Henry Simon, ministre des colonies, qui représente la France dans la commission des mandats, assistait à la séance.

La liste des Allemands coupables dressee

Londres 24 decembre - Les minis anglais et français, réunis en conférence aujourd'hui, ont dressé la liste des Allemands qui se sont rendus coupables de crimes contre le droit des gens au cours de la guerre. La question de l'extradition du kair ser n'a pas été encore discutée. La Hollande n'a pas refusé de livres

l'ex-kaiser

La Haye, 23 décembre. — Le« Soir », de Bruxelles, ayant annoncé que le gouvernement hollandais, invoquant le droit d'ai sile, avait fait savoir officieusement aux al-liés qu'il ne consentirait pas à livrer la kaiser, le « Nederlandsch Telegraaf Agentichap» déclare apprendre d'une source très compétente que le gouvernement hollandair n'a fait aucune démarche dans ce sens.

Le projet de gouvernement de l'Irlande

exposé par M. Lloyd George

Londres, 22 décembre (retardée). — M. Lloyd George a fait à la Chambre des com-munes les déclarations attendues sur le nou-veau régime qu'il entend introduire en Ir-

« Pour éviter une lutte fratricide, a-t-il dit, nous proposons d'établir pour toute l'Irlande un gouvernement autonome et de créer deux Parlements, un pour le Nord orangiste, l'autre pour le Sud nationaliste. Les deux Parlements pourraient, par exemple, s'entendre pour l'administration conjointe des propositions de la completation de des services communs, tels que les trans-ports. Les deux Parlements posséderaient également des pouvoirs législatifs leur per-mettant, à n'importe quel moment et sans en référer au Parlement impérial, de créer une législature irlandaise unique, jouissant de textes ou d'inne quelconque des attribude toutes ou d'une quelconque des attribu-tions non réservées au Parlement impérial. L'Irlande contribuerait aux dépenses du Parlement impérial sur la base de 18 mil-lions de livres sterling par an. On accorde-rait un million de livres sterling à chacun des deux Parlements irlandais pour cou-vrir les dépenses initiales. »

M. Lloyd George, à la fin de son discours affirme energiquement que la Grande-Bre-tagne ne saurait accepter aucune sépara-tion d'avec l'Irlande.

Le projet exposé par le premier ministre a été très froidement accueilli par sir Edward Carson, chef des orangistes, qui a signalé le danger de voir le Parlement ir-landais capturé par les éléments sinn-fei-ners avec la possibilité d'une proclamation par eux de la république et d'une annavien par eux de la république et d'une annexion

La presse anglaise commente favorable-ment ce projet. En Irlande, par contre, ce même plan n'a pas trouvé un seul défen-seur. Le projet déplait à la fois aux unio-nistes et aux nationalistes. Quant aux sinn-feiners, ils considèrent l'œuvre de M. Lloyd George comme inacceptable et ridicule.

L'emprunt français à lots

interdit en Angleterre Londres, 24 décembre. — C'est hier que, conformement à la décision prise il y a deux semaines par la commission de la Bourse de Londres et annoncée dans toute la presse, le marché anglais devait s'ouvrir aux obligations à lot du Crédit national, Beaucoup d'Anglais avaient, en conséquence, donné de nombreux ordres d'achat à leurs agents de change, quand, à la dernière minute, on apprit que M. Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, interdisait purement et simplement ces transactions. La décision du ministre s'appuyait sur l'observation faite par les conseillers légaux de la Couronne, que l'achat et la vente de valeurs comportant l'allocation de lots considérables étaient illégaux aux termes de la loi sur les loteries, et qu'en conséquence toute opération sur des valeurs de cette nature constituait un délit.

Inutile de dire que cette étrange mesure, prise quelques jours après une conférence où le gouvernement anglais semblatt s'être montre tout disposé à donner une aide financière sérieuse à la France, est accueillie avec autant de surprise que de mécontentement. Londres, 24 décembre. - C'est hier que,

A la Chambre belge

DECLARATIONS DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES Bruxelles, 23 décembre. — Au cours de la Bruxelles, 23 décembre, — Au cours de la séance qu'elle a tenue aujourd'hui, la Chambre a abordé l'examen du projet de loi prévoyant sur le budget de 1920 des crédits provisoires pour le premièr trimestre s'élevant à 1,800 millions de francs. Le projet, fixant le contingent appelé sous les armes en 1920 à 100,000 hommes, a été adopté ensuite par 150 voix contre 7 et 2 abstentions. M. Paul Hyemans, ministre des affaires étrangères, a exposé ensuite les questions de politique extérieure. Parlant de la revision des traités de 1839, il a assuré que les négociations étaient en bonne voie et que tout permettait d'espérer que la Belgique obtiendrait des améliorations appréciables. L'orateur a déclaré ne pouvoir entrer dans des détails trop précis en ca qui concerne les garanties d'ordre militaire. voir entrer dans des détails trop précis en ca qui concerne les garanties d'ordre militaire demandées par la Belgique. Il a assuré qu'il ferait prochainement un exposé circonstancié des négociations, mais il a affirmé que d'ores et déjà la Belgique se refuse à accepter de nouveau le régime de la neutralité.

M. Hymans a fait observer ensuite que la conclusion entre la France et l'Angleterra d'arrangements militaires assurant la défense de la Belgique répondrait aux intérêts com-muns des trois pays.

«Entre les trois pays entre lesquels la guerre a établi une étroite solidarité, le gouvernement, a-t-il dit, s'efforcera de faire aboutir une poli-tique qui lui est dictée autant par la sympathie que par l'intérêt sacré du pays.»

que par l'intérêt sacré du pays. »

M. Hymans, passant à la question du Luxembourg, a déclaré que le référendum qui eut lieu dans le grand-duché a mis fin aux négociations visant à une entente économique entre la France, la Belgique et le Luxembourg. Toutefois, le gouvernement ne refuse pas d'envisager de nouveaux pourparlers pouvant provoquer des possibilités de rapprochement. Le ministre des affaires étrangères a affirmé l'espoir de la Beigique en la Société des nations : « Nous ne négligerons rien, a-t-il dit, pour arriver à la réalisation de ce puissant organisme, dont le but suprême est de rapprocher les peuples dans un esprit de solidarité, de faire régner le droit et de maintenir la paix du monde. »

En terminant, l'orateur, passant en revue la politique intérieure, a déclaré : « Il nous fant une politique large, saine et franche. La classe ouvrière a droit à plus de bonheur et de puissance. Que toutes les velontés s'associent pour mener à bien l'œuvre de renaissance nationale de la Belgique. Ce doit être là le but et l'honneur du gouvernement et de la Chambre. »

La loi d'amnistie et les réformés n° 2

Paris, 23 décembre. — La chambre des appels correctionnels, présidée par M. le président Thomas, vient de décider aujours d'hui, dans une affaire intéressant un soldat réformé n. 2, que le bénéfice de la loi d'amnistie doit être accordé à cette catégorie de réformés aussi bien qu'à ceux qui sont titulaires d'une pension, c'est-à-dire aux réformés n. 1. Cet arrêt interprète ains si la loi d'amnistie autrement qu'elle ne l'avait été jusqu'à présent. Il faut toutefois qu'il soit démontré que l'ancien militaire demandant à bénéficier de l'amnistie aité établi qu'il a été réformé pour maladie contractée ou aggravée au service.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 25 décembre 1929

va tout à coup à cent mètres à peine du

Par Pierre SALES

QUATRIEME PARTIE VII

La galanterie de M. de Ligneroy (Suite)

Nous avons eu beau agir avec dis-métion, avec rapidité, je suis parfaitement cer-tain qu'à l'heure qu'il est, il y a peut-être trois aun qu'à l'heure qu'il est, il y a peut-être trois pu quatre douzaines de curieux, reporters, photographes, qui guettent notre arrivée à tous les deux sur le terrain... J'ai parfaitement aperque, à cent mètres d'ici, deux reporters dans une auto, qui se disent que je ne pourrai leur échapper et qu'ils seront toujours avec moi, même si nous changions le lieu de rencontre à la dernière minute. Et, tout à l'heure, dans les salles de rédaction, cela va être un formidable éclat de rire. Eh quoi l'ec M. de Ligneroy, ce beau viveur, qui ne connaissait que son capribeau viveur, qui ne connaissait que son capri-ce, sa fantaisie... qui se battait pour un rien... et qui, après avoir été outragé hier soir, après

serrer la main... Certes, cela ne me fait pas hésiter, mais me rend assez difficile l'accom-plissement d'un devoir que je considère heu-reusement comme très supérieur... Vous affez lonc partir sans moi...

— Bigre! firent en même temps le duc et Saint-Grati

— Ah! mes amis, ma sérénité ne va pas jusqu'à accepter le sacrifice de me présenter moi même à M. Gaston Renaudier et de lui dire.. meme a M. Gaston Henaudier et de ini dre... Que lui dirais-je, d'ailleurs? Et vous n'aurez, du reste, aucune explication à lui donner... Je ne veux pas me battre, voilà tout! Et je vous délends, bien entendu, de céder à l'extravagante envie qui a peut-être déjà germé dans votre cervelle, et qui consisterait à vous mettre à sa disposition, à lui offrir de me remplacer... Le ne veux pas me hattre un point c'est tout Je ne vetx pas me battre; un point, c'est tout. Un silence un peu pénible régna entre eux. Puis, Saint-Gratien murmura, d'un ton hési-tent

tant:

— Crois-tu les choses finies pour cela, Ligneroy?... Et si ce jeune homme te frappait en public?... Si d'autres yeux que les nôtres avaient aperçu devant la maison la voiture électrique de Mme Renaudier?... Est-ce que cela n'arrivera pas immanquablement aux oreilles de Gaston? Et ne va-t-il pas être encore plus malheureux, plus irrité contre toi?... Ne croira-t-il pas?...

— Il croira ce qu'il voudra, fit M. de Ligneroy, dont le visage souriait de nouveau, Rien... rien au monde, jamais, ne me forcera à me battre avec lui... Sans doute, devant mon inexplicable attitude...

comme j'essaie moi-même de le devenir...

Il aura eu de moi toute la satisfaction qu'il peut en attendre, puisque je me serai retiré devant lui, puisque j'aurai accepté son outrage sans le venger... Cela seul aura commencé de l'apaiser... Et la vie lui apprendra — peut-être avant longtemps — ajouta M. de Ligneroy, le regard mystérieux, lointain, oui... j'ai confiance que la succession de petits evénements... que je ne peux pas prévoir avec certitude... mais que je sens surement, lui prouvera que le libertin qu'il méprise en moi, le débauché, le fidèle du démon, a reçu ce matin quelque chose qui ressemble à une inspiration du ciel... Ce n'est pas souvent que la Providence se mêle de nos actions; mais quand elle s'en mêle, j'ai la parfiaite confiance qu'elle le fait bien. — Et maintenant, mes amis, je crois vous avoir suffisamment expliqué ma conduite...

pliqué ma conduite...

— Dieu de Dieu ! s'exclama le duc, si tu
t'imagines nous avoir expliqué quoi que - Peut-être pas absolument, fit M. de Ligneroy, au point de vuè de la morale, des préjugés courants; mais n'aurais-je été compris... deviné, que par des esprits supérieurs comme le tien... ou comme celui de Saint-Gratien... que cela me suffit...

Le duc le regarda de travers, et :

- Toi, tu es encore en train de te payer noure tête!

Un sourire à neine et qui, après avoir été outragé hier soir, après avoir demandé immédiatement la plus sérieuse réparation... se dérobe!... Je ne pourrai pas aller dans un théâtre sans qu'on me montre du deight... Il n'y a pas de salon où l'on ne me raillera... Je n'oserai plus reparaître au Club; la moitié de ces messieurs oublieraient de me. Un sourire à peine ironique plissa les traits de M. de Ligneroy; puis, avec sa

l'exactitude à son adversaire, même quand on ne se bat pas avec lui.

Ils avaient à peine quitté l'hôtel de Ligneroy que le marquis, dans un élan de joie folle, clamait vingt fois ce nom de Mauricette, en tendant passionnément les bras, puis les ramenant sur sa poitrine, comme s'il avait pu emprisonner ce corps charmant; et ses lèvres étaient déjà toutes frémissantes à la pensée des baisers dont il allait couvrir ce front adorable, cette magnifique chevelure, ces yeux où il revivait dans une si admirable pureté.

pureté.

— Mauricette I... mon enfant I... c'està-dire tout mon être recrée, mais si chaste,
si loyal que ce n'est plus moi-même... ou
plutôt que c'est comme le rachat de moimême... le mélange de ma vilaine nature
d'homme, de mes emportements, de mes
caprices, de ma volonté si hardie, qui n'a
jamais servi à quoi que ce soit de bon, avec
la nature, l'âme si haute, le caractère si
grand de l'unique femme que je n'ai possédée que par la violence... presque un
crime! Oui, cette enfant exquise, charmante, bonne et belle, si séduisante, c'est le
fruit d'un attentat abominable, puisque jamais, jamais la duchesse n'aurait cédé à
ma passion, si je ne l'avais eue évanouie
entre mes bras...

Mais il se révoltait soudain contre ce
remords:

remords:

— Crime... selon les lois humaines... selon les lois de Dieu... mais pas un crime selon les lois de la nature, puisque j'étais si passionnément épris d'elle et que, de notre amour, même subi par elle avec indignation, avec dégoût... puis avec terrenr... cette admirable enfant nous est neat. Et Dieu, s'il veut bien s'occuper de la ces audaces, de ces bablietés térmiumes, qui défient tout bon sens elle vir la comment la peine de lui expliquer quoi devinenz-t-elle pas l'en et elle va m'être infiniment reconnaissante d'avoir été le plus sage de ces deux grands enfants qui allatent se battre ce mathn... geno devinenz-t-elle pas l'en et elle va m'être infiniment reconnaissante d'avoir été le plus sage de ces deux grands enfants qui allatent se battre ce mathn... geno devinenz-t-elle pas l'en et elle va m'être infiniment reconnaissante d'avoir été le plus sage de ces deux grands enfants qui allatent se battre ce mathn... geno devinenz-t-elle pas l'en et elle va m'être infiniment reconnaissante d'avoir été le plus sage de ces deux grands enfants qui allatent se battre ce mathn... geno devinenz-t-elle pas l'en et elle va m'être infiniment reconnaissante d'avoir été le plus sage de ces deux grands enfants qui allatent se battre ce mathn... geno devinenz-t-elle pas l'en et elle va m'être infiniment reconnaissante d'avoir été le plus sage de ces deux grands enfants qui allatent se battre ce mathn... geno d'affet comment lui expliquera-t-on tout cela l'... geno devinenz-t-elle pas l'en et elle va m'être infiniment reconnaissante d'avoir été le plus sage de ces deux grands enfants qui allatent se battre ce mathn... geno d'avoir été le plus sage de ces deux grands enfants qui allatent se battre ce mathn... geno de ces deux grands enfants qui allatent se battre ce mathn... geno de ces soit l'en enfants qui allatent se battre ce mathn... geno de ces soit l'en enfants qui allatent se battre ce mathn... geno de ces soit l'en enfants qui allatent se battre ce mathn... geno de ces soit l'en enfants qui allatent se battre

devait s'effacer de ce qui a été mal dans mon existence, puisqu'elle aime le jeune homme que je lui aurais choisi moi-même comme époux et qu'elle en est adorée l... Quelques larmes vinrent à ses yeux, lui

Quelques larmes vintent à ses yeux, lui faisant dire:

— Est-ce donc que je vieillirais bien réellement, que je me laisse déjà attendrir par la vision du bonheur de ces enfants?...

Non, je ne vieillis pas! On ne vieillit jamais quand on accomplit les choses en conformité avec son âge: on déroule simplement sa vie selon les lois naturelles... selon les lois de Dieu!.. Est-ce qu'un homme, dans la force de son existence comme moi, vieillirait parce que quelque chose de nouveau gronde en lui? Est-ce que tout ce qui est nouveau, ce n'est pas de la jeunesse? On n'est plus absolument jeune par soi-même, on l'est par les autres et pour les autres... et je vais revivre toute ma jeunesse par la félicité de ces chers petits... Mais avant tout... avant tout!...

Son excitation le reprenait:

— Oh! Mauricette!... la voir... l'embrasser... qu'elle sache ou qu'elle ne sache pas que je suis son père... Peu m'importe l'orgueil officiel étalé aux yeux de tous!... Elle m'aime déjà profondément, j'en suis certain, malgré notre petite querelle de Nice... et elle va m'être infiniment reconnaissante d'avoir été le plus sage de ces deux grands enfants oui alleient se hattre ce matin.

maintenant dans l'entourage de la duchesse de Neuchâtel, ma cousine... ma bellesœur... elle devient donc facilement une
petite amie pour moi, presque une parente...
quelque chose comme une nièce... une enfant à qui l'ai le droit de m'attacher... malgré l'horrible grimace que va me faire M.
Gaston Renaudier! Ah! par exemple, avec
celui-là... comment arriverai-je à m'en tirer? avec cet esprit qui veut tout savoir,
aller au fond de tout, analyser toutes les
phases d'une situation!... Il ne va rien
comprendre du tout, tout d'abord... pas plus
que les Parisiens... Mais je m'en moque également des Parisiens... Et lui... lui, je le
forcerai bien à m'aimer, morbleu!... dûtrer' avec cet espart qui voit voit suvoir, aller au fond de tout, analyser toutes les phases d'une situation!... Il ne va rien comprendre du tout, tout d'abord... pas plus que les Parisiens... Mais je m'en moque également des Parisiens... Et lui... lui, je le forcerai bien à m'aimer, morbleu!... dûton lui avouer la vérité, à lui!... Mais pourquoi m'attarder à toutes ces considérations, qui ne sont que l'avenir; à des difficultés, qui ne sont plus qu'affaire de temps, de patience, de diplomatie... alors que l'haure présente m'apporte une si grande joie?... une joie immédiate, dont je serais un fou de ne pas profiter : le duc en a hien pour une heure et demie avant de rentrer chez lui... Mauwicette est auprès de sa mère... Personne ne sera entre moi et Mauricette que la duchesse... et la duchesse, après son aveu, ne pourra plus m'empêcher d'avoir un tête-à-tête avec cette enfant... un tête-à-tête où je puisse lui dire :

«Je suis à vous... tout ce qui me reste d'avoir un tête-à-tête où de des la fietture me tetture puis de des la fietture par le des la fietture par le de de de de la fietture par le de de de de de de la fietture par le de de de la fietture par le de de de de de la fietture par le suite de de de la fietture par le de de de de de la fietture par le de de de la fietture par le de de la fiette de de la fiette de de de la fiette de de la fiette de de la fiette de de la fiette d «Je suis à vous... tout ce qui me reste d'affection, de dévouement, ma fortune, ma vie... tout est à vous, que je veux adorer à genoux. Ah! Mauricette!... Mauricette!...» Mais son grand enthousiasme se calmait tout à coup; car lui, qui n'avait jamais songé à une autre jemme au moment où il déclarait son amour à la passion présente.

A qui la duchesse avait-elle confié cette enfant?

—Et, tout à l'heure, Antoinette était tà, suppliante, prête à se soumettre à toutas més volontés... à me livrer tout le secret que j'aurais pu exiger d'elle... et ce n'est pas cela que j'ai voulu savoir avant tout?... Ah! Mauricette! faut-il que je t'aime pour avoir oublié, même ces quelques minutes, mon dernier amour d'homme!... Mals qu'importe, à présent?... Qu'importe que ce soit demain... ou dans huit jours, que la vérité tout entière me soit livrée! On ne pout plus me la cacher maintenant: j'ai des droits... La femme qui m'a élevé ainsi mon enfant ne saurait se dérober plus longtemps à ma recomaissance... Et qui sait même si, avec un peu d'audace, je n'arracherai pas enfin ce secret, dans quelques instants, à mon enfant... à la duchesse!

Car, pourquoi attendre?... Pourquoi appriver d'un jour de bonheur?... H faisait les autres heureux: il avait mille fois le droit de songer aussi à lui...

panver 1920.

Mais, dans l'intervalle, il doit être procédé au renouvellement du mandat des sénapeurs composant les deux séries qui auraient du être renouvelées respectivement en 1915 et 1918, ainsi qu'au remplacement des sénateurs décédés qui appartenaient à la troisième série.

troisième série. Or, aux termes de l'article 2 de la loi du 10 avril 1889, les sénateurs élus postérieure-ment au décret de convocation de la Cour ment au décret de convocation de la Cour de justice ne pourront connaître des faits incriminés. Un arrêt du 20 février 1900 a décidé que cette disposition s'appliquait anssi bien aux sénateurs réélus qu'à ceux élus pour la première fois. En droit comme en fait, la Cour de justice qui, aux termes de la Constitution, doit comprendre le Sénat, c'est-à-dire la représentation de tout le territoire français, n'offrira plus, après les élections sénatoriales du 11 janvier prochain, par suite de la réduction numérique de ses membres, les conditions exigées pour que ses décisions s'imposent au pays avec que ses décisions s'imposent au pays avec autorité qu'elles doivent comporter. Le lé-dislateur de 1889 n'avait certainement pas révu cette situation résultant de l'état de PROJET DE LOI

Article unique. Il est ajouté le paragra-phe suivant à l'article 2 de la loi du 10 lavril 1889: » Toutefols, en cas de renouvellement de rune des séries du Sénat, tous les sénateurs seront appelés de droit à composer la Cour justice et à connaître des faits de la »En ce cas, il serait procédé a de nou-veaux débats si l'affaire a déjà été portée la l'audience et engagée à fond.»

LA REORGANISATION DU CONSEIL D'ETAT Le projet réorganisant le Conseil d'Etat nfère aux sections le pouvoir de juger, ncurremment avec l'Assemblée publique concurremment avec l'Assemblee publique statuant au contentieux; celles-ci fonctionneront en principe avec la plénitude de juridiction, mais, dans le but de maintenir l'unité de jurisprudence, le renvoi devant l'Assemblée publique sera toujours ordonné guard il sera démandé par le commissaire du gouvernement, par un des conseillers d'Etat de la section ou par le viec-président du Conseil d'Etat.

D'ailleurs les affaires particulièrement du Conseil d'Etat.

D'ailleurs, les affaires particulièrement importantes continueront à être portées d'office devant l'assemblée publique. D'autre part, les cadres dejà existants sont élargis.

sous-sections seront dorenavant de diz un lieu de quatre. Ce projet prévoit en ou tre une augmentation notable du personne du Conseil d'Etat : sept postes de conseiller d'Etat en service ordinaire, et huit postes de maîtres des requêtes seront créés.
D'antres questions, dont l'intérêt a éte maintes fois signalé, sont envisagées : celle du régime des pensions de retraite , qui sera fixée à soixante-dix aus, et celle du régime des pensions de retraite , qui seront désormais réglées par la loi du 9 juin 1853.

Le groupe de défense paysanne

Paris, 23 décembre. — Le groupe de défense paysanne s'est reconstitué sous la présidence de M. Jean Durand. Ont été élus : vice-présidents, MM. Raynaud, Meissier, Maître, Pays, Inizan, Monicot, Sempé, de Waren; questeur, M. Paul Laffont; secrétaires, MM. Queille, Guillemet, Perreau, Pradier, Mérues, Molinié, Bouzin, Robert Doizy.

L'application de la loi des pensions

Paris, 23 décembre. — Le groupe des dépu-lés mutilés a décidé dans sa réunion d'aujour-d'hui de faire une démarche collective auprès du président du conseil en vue de hâter l'ap-plication de la loi des pensions,

A la commission des crédits

Paris, 23 décembre. - En raison de la Pars, 23 decembre — En raison de la scance de la Chambre qui s'est prolongée jusqu'à sept heures, la commission des crédits, d'accord avec M. Klotz, a remis à demain l'audition du ministre des finances sur les projets de douzièmes provisoires et ple crédits additionnels.

Convocation des Conseils généraux

Paris, 23 décembre. — Le gouvernement a décidé de convoquer les Conseils généraux en session extraordinaire le 5 janvier pour la constitution de leur bureau et la nomination de servernement les servernements. des commissions départementales.

Un important jugement du tribunal

Paris, 23 décembre. -- Un constructeur Paris, 23 décembre. — Un constructeur d'automobiles peut-il augmenter le prix convenu lors de la commande en invoquant une augmentation du prix de la main-d'œuvre et des matières premières? Peut-il, d'autre part, se retrancher derrière une clause du bon de commande stipulant qu'en cas de non-livraison l'acquéreur n'auraît pas droit à des domages-intérêts?

Ces deux questions d'actualité ont fait l'objet d'un jugement rendu par la première chambre du tribunal de commerce de la Seine, après plaidoirie de Mo Jeanningros pour le constructeur d'automobiles et de Mo Soyet pour le client réclamant livraison de Soyet pour le client réclamant livraison de sa voiture au prix convenu.

Le tribuxal a déclaré que le constructeur devait livrer la voiture au prix convenu, « car il lui appartenait de prévoir la hausse invoquée lorsqu'il a établi son prix ». D'autre part, il a refusé de prendre en considération la cause d'exonération invoquée par le constructeur.

L'Affaire Paul Meunier

Paris, 23 décembre. - M. Paul Meunier été amené aujourd'hui devant le commandant Abert, qui a continué à l'interroger sans obtenir de réponse de l'inculpé, qui persiste dans son système et se refuse à reconnaître la compétence du conseil de guerre. Il a été néanmoins confronté avec le témoin venu de Suisse, Mme Bossard. Cette confrontation n'a donné aucun renseigneent nouveau.

L'affaire Landru

Paris, 23 décembre. - M. Bonin a entendu des deux concierges de l'immeuble 42, rue du Banquier, où habitait Mme Buisson. Les de des deux femmes, il a refusé de répondre. LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

Courses à Vincennes

Paris, & décembre. — La pluie qui n'avait pas cessé de la muit et de la matinée, a bien voulu faire trève pendant la réunion; néan-moins la piste était exceptionnellement lourmoins la piste était exceptionnellement lourde.

a Quasi-Pompon » qui fut l'objet d'une ponte
formidable, au dernier moment a bien jailli
justifier cette faveur et enlever le prix de la
Seine; il s'était détaché en colonel et ne fut
rejoint et dépassé que tout à la fin, par
« Quand-Même », retardé d'ailleurs par plusieurs petites fautes au début de la course.
« Québec », encore insuffisamment confirmé au
sulky, a cependant conservé longtemps son
rang; quant à « Quos-Ego», il finissait très fort
apres être mal parti.

La pouliche girondine « Quesada», plus sage sous la selle qu'au sulky, a enlevé le prix
de Tremigon, après avoir résisté à un assaut
prolongé de « Quenouille». La troisième, « Quenotte», a compronis su chance par son irrégularité, quant au Vendéen « Quaker», il n'est
pas le bon poutain que l'on espérait.

Volci les résultats détaillés des épreuves :

Voici les résultats détaillés des épreuves : PRIX DE LA SEINE (trot attelé), 4,000 fr., 1,000 mètres. — ler, Quand-Même (Leverrier), à d. H. Ballière; 2e, Quasi-Pompon (Prosper), à d. U. Wegrowe; 3e, Quimper (J. Méquignon), à d. Dalleau. M. Dalleau.
Non placés: Quadota (Demorissi), Quaesita Courtade), Quóbec (M. L. Forcinal), Missquerroy (Marty), Quos-Ego (Ed. Marie), Qua-re-Saisons (Labrolle).
Durée: ier, 4' 17" 3/5; 2e, 4' 22" 3/5; 3e, 4' 22" ½.
Quand-Même (Khor et Gavotte) est entraîné par Leverrier. par Leverrier. PRIX DE TREMIGNON (trot monté), 5,000 fr., 2,500 mètres. — ler, Quesada (Clémençon), à M. Renard Manceau; 2e, Quenoville (M. Forcinal), à Mme veuve A. Forcinal; 3e, Quenotte (L. Dufour), à M. G. Venet.

Non placés: Quine (L. Boudet), Quêteuse (H.) (Verzeele), Quêteuse (J.) (Pentecôte), Quaker (Gardy) ar Clémencon). PRIX DE VESOUL (trot attelé), 4,000 fr., 2,700 etres. — ier, Ohio (Bernardin), au prince rudza; 2e, Nerveuse (Vitet), a M. J. Morel; Gloire (M. de Wazières), a M. C. de Wazièes. Non placés: Œillade (Masson), Princesse L. Forcinal), Orientale (Cadichon). Durée: ler, 4'31" 4/5; 2e, 4'34" 2/5; 3e, 4'43" 1/5. Ohio (Iroquois et Emilie) est entraîné par

PRIX DE BELFORT (trot attelé), 5,000 fr. 2,300 mêtres. — for, Primerose (C. Pentecôte), a M. C. Jeanne; 2e, Pacha (Labayle), a M. L. Hémard; 3e, Quo-Vadiş (Verzeele), a M. Boat Non placés: Queteuse (M. C. de Wazières). Durée: ler, 3' 42" 2/5; 2e, 3' 45" 1/5; 3e, 3' 49" Primerose (Hoche et Topaze) est entraîne par C. Pentecôte. PRIX BAYARD (trot attele), 5,000 fr., 2,6 netres. — ier, Jeallah (Souroubille), a M. Souroubille; 2e, Incertains (Vitet), a M. Bolvin; Se, Louis Douze (Defhian), a M. 50 m 13 50 12 50 22 50 Quasi-Pompon Nerveuse Petrograd .. G 13 50 1 Primerose (J.).

FOOTBALL RUGBY

A. S. BAYONNAISE CONTRE S. A. BORDELAIS Jeudi, jour de Noël, au Stadium, le S. A. B. recevra l'excellente équipe de l'A. S. B. (ex-Amicale Jean-Macé). C'est là un fort joil match en perspective. Billets d'avance au café Saint-Projet. RESERVES BAYONNAISES ET STADISTES
AUX PRISES Sur son terrain du Bouscat, le S. B. U. C. (réserve) recevra l'équipe correspondante de l'Aviron bayonnais.
Ces deux équipes, qui valent la plupart des teams premiers et dont le palmarès est impressionnant, offriront au public une exhibition très intéressante.

CROSS - COUNTRY CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS Les crossmen du C. A. béglais sont priés d'assister à la réunion d'entrainement qui aura lieu le jeudi 25 décembre, au terrain Musard, à Bègles, à huit heures trente.

Sont spécialement convoqués pour l'interclubs de la Section burdigalienne de dimanche: Lalyman, Eyrolles, Magné, Labit, Lerouge, Sallefranque, Casoni, Bentéjac, Guillemin, Savary, Giraud, Verdier, Laurent, Morel, Charles Desclaux, Granval, Parché, Jaulin. PRIX DES SYCOMORES (trot monté), 6,000 francs, 2,800 mètres. — ier, Petrograd (L. Boudet), à M. Ed. Beauvols; 2e, Plaisance (Poey), à M. F. Vèze.

Durée: ler, 4' 44"; 2e, 4' 44" 1/10.

Petrograd (Kœnigsberg et Redowa) est entraîné par Neuville.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

25 DECEMBRE 1918 Les Allemands, conformément aux stipulations de l'armistice, restituent - en partie seulement — les valeurs et objets récieux volés par eux dans les coffresorts des banques ou Sociétas de crédit des villes du nord de la France. Un iradé proclame la dissolution du Par-

Les Elections cantonales

Remerciments 40 CANTON DE BORDEAUX Voici la lettre que M. Métivier adresse aux

Mes chers concitoyens,
Fier de la confiance dont vous avez bien
voulu m'honorer, je vous en suis profondément reconnaissant. ment reconnaissant.

Ainsi que je vous l'ai promis avant les élections, tout mon dévouement est requis aux intérets moraux et matériels du quatrième Encore une fois, merci mes chers concl-Vive la République! Vive le quatrième canton de Bordeaux-Ta-lence!

Paul METIVIER. Entrepreneur de travaux publics. Conseiller d'arrondissement.

Prix de vente au détail des sucres provenant du ravitaillement

Par application du décret du 20 décembre 1919 augmentant à partir du 21 du même mois le prix de vente en gros des sucres provenant du ravitaillement, M. le Préfet de la Gironde vient de prendre un arrête pour réglementer et fixer le prix de vente au détail de ces sucres au détail de ces sucres. Voici les principales dispositions de cet Les sucres des catégories et qualités ci-après provenant du ravitaillement ne pour-ront être vendus par les détaillants, aux-quels ils auront été attribués sur production des tickets de consommation de leurs clients, à des prix supérieurs aux suivants:
Dans la ville de Bordeaux et sa hangieue:
3 fr. 20 le kilo, le sucre raffiné blanc, cassé
et en poudre: 3 fr. 05, le sucre cristallisé ou
granulé: 3 fr., le sucre vergeoise; 3 fr. 30, le
sucre tchéco-slovaque.
Dans les autres communes du département
de la Gironde, les prix ci-dessus seront majorés de 0 fr. 05 par kilo.
Ces chilires, ainsi que les prix du sucre
provenant du commerce lurre, seront alfichés aux frais et par les soins des commercants de façon très apparente et très lisible,
dans tous les endroits où seront mis en
vente ces sucres.

vente ces sucres.

Il est interdit à tout commerçant attributaire de sucre provenant du ravitaillement
d'en subordonner la vente ou la livraison à
ses clients, à l'achat chez lui ou chez un autre commerçant d'une quantité quelconque de toute autre denrée ou marchandise.

Les infractions au présent arrêté seront punies conformément aux dispositions de la

Les habitations à bon marché Paris, 24 décembre. — Le «Journal officiel» publie ce matin deux décrets portant création l'un office public d'habitations à bon marché dans chacun des départements de la Gironde et

loi du 10 février 1918.

Le bal des étudiants Le comité du bal des étudiants informe le public qu'il reprendra cette année les tradi-tions d'avant guerre et qu'il donnera sa grande fête annuelle de charité le samedi 31 janvier

Tenue de soirée ou travesti.

Un meurtre place du Repos

LES ASSASSINS SONT EN FUITE Les agressions nocturnes se multiplient dans tous les quartiers de Bordeaux. Mardi soir, d'est la place du Repos qui a été le théâtre d'une nouvelle agression au cours de laquelle un homme a été tué.

Le commerçant témoin du fait, s'élança à la poursuite du quadrupède voieur, il le rejoignit, et au moment où l'animal se disposait à décurre rent, étendu sur le trottoir faisant face à la place du Repos, le corps d'un homme râlant

les victuailles un superbe saucisson, puis se retirait, oubliant — naturellement — de verser à la caisse le montant de l'article qu'il tenait un sac de linge sur une voiture de blanchisseuse stationnant place Saint-Augustin et surveillée par un enfant.

Le juges correctionnels, qui ont eu déjà a juger Cazemajoux, lui ont infligé cette fois une condamnation exemplaire: treize mois d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour.

pir. L'individu avait été atteint d'un coup de revolver au bas-ventre. Une autre baile était allée se perdre dans la porte de l'immeuble portant le numéro 224 de la rue d'Ornano. Les papiers de la victime

Prévenu aussitôt, M. Ottavi, commissaire de service à la permanence, se rendit sur les lieux du crime. Il fit fouiller les poches du mort, où l'on découvrit plusieurs papiers et un livret militaire au nom de Albert Bergeot, scieur, né à Bordeaux le 12 août 1883, ancien soldat au 7e colonial, demeurant actuellement 32, rue de Belleyme. On trouva aussi dans son portefeuille un bon de la Défense nationale de 500 francs et diverses lettres où la justice pourra puiser d'intéressantes indications.

Quelques indices M. Ottavi a interrogé les personnes qui dé-couvrirent le corps de la victime. Voici les personnes, quatre ou cinq hommes et une emme. Près de son cadavre on a, en effet, ramassé une voilette de femme qui constituera recherches. C'est quelques minutes après être sorti du café que Bergeot fut assassiné.

Aux dires du débitant, il n'y aurait eu auune discussion entre lui et les autres consom-Espérons que les renseignements déjà re-cueillis et ceux que révélera la suite de l'en-quête permettront d'éclaircir les circonstances de ce drame et de mettre la main sur le meur-

Contre les pillards

trier. Les premières recherches faites aux alentours du lieu du crime sont demeurées

La place nous communique les notes suivantes:
A' la suite des vols qui se produisent au terre-piein Ford (terrain militaire du quai Sainte-Croix), l'autorité militaire a décidé, conformément à l'article 24 du décret du 1er octobre 1909 sur le service des places, que les sen-tinelles placées pour garder le matériel pour-raient faire feu sur toute personne qui tente-rait de s'aprocher du matériel confié à leur garde et qui ne s'arrêterait pas après les som-mations réglementaires.

A la sufte des vols de plus en plus nom-breux qui se produisent au parc des ventes de la gare de Caudéran-Mérignac, l'autorité militaire a décidé, conformément à l'article 24 du décret du ler octobre 1909 sur le service du decret du ler octobre 1909 sur le service des places, que les sentinelles placées pour garder le matériel pourraient faire feu sur toute personne qui, abandonnant les routes qui entourent le parc, tenterait de pénétrer dans le parc et qui ne s'arrêterait pas immédiate-ment après les sommations réglementaires de la sentinelle. a sentinelle. »

Dévalisé! Vers neur heures, mardi soir, un sujet russe, Polecaouck, âgé de vingt-trois ans, a été as-sailli, place de la Bourse, par quatre individus, qui lui ont soustrait son portefeuille, contenant

Ecumeurs des quais

Pendant la nuit, des malfaiteurs inconnus ont très sensiblement allégé un wagon en sta-tion quai des Chartrons, en face de la place Lainé, et sur lequel étaient des caisses renfer-mant des bouteilles d'apéritif. Ce vol est commis au détriment de la Com-pagnie des chemins de fer du Midi.

Victime d'un rat d'hôtel M. Yvan Pasquet, voyageur de commerce, demeurant à Villeneuve-sur-Lot, de passage à Bordeaux, vient d'être victime d'une petite mé-

Descendu dans un hôtel, il avait, selon la coutume, avant de se coucher placé ses botti-nes dans le couloir, devant la porte d'entrée de son appartement. Il pensait les retrouver le lendemain matin en parfait état de propreté. Grande fut sa surprise quand, ayant voulu prendre ses chaussures, il s'aperçut de la disparition de celles-ci. ns-nous des rats d'hôtel. Evitons, en tout cas, de favoriser leur coupable industrie en flaissant nos bottines à portée de leurs

Ce n'est pas une fable!

Un chien entrait mardi dans un magasin de charcuterie, rue du Mirail, choisissait parmi les victuailles un superbe saucisson, puis se retirait, oubliant — naturellement — de verser à la caisse le montant de l'article qu'il tenait

propriétaire.

Quant au charcutier, la police ayant été mise au courant de son geste, il a été l'objet d'un procès-verbal pour infraction à la loi Gram-Moralité; Soyez bons pour les animaux, mê me quand ils donnent des preuves d'indélica Acte de probité M. Lucien Corps, encaisseur à la Banque de France, à trouvé mardi, dans le hall de la Trésorèrie générale, un porte-billets contenant une somme importante, li le tient à la dispo-sition du perdant.

172 A, — 100 Véhicules américains presque tous neurs, seront vendus le 30 décembre, à Bessens, près Bordeaux : tracteurs, ca-mions, camionnettes, touristes, remorques. Renseignements : 70, avenue de la Bour-mnais, Paris. Téléphone : Saxe 78-57.

arcin. Il dut être abattu par les soins du ser-

vice de l'équarrisasge. On ne comnaît pas son

in 1.034.— INDUSTRIELS, pour combattre la crisa du charbon utilisez les moteurs d'aviation qui peuvent être transformés sans difficultés en moteurs industriels. Le Sc socrétariat d'Etat de la liquidation des stocks les cède pour essais au dixième de leur valeur. S'y adresser, Section Aéronautique.

Boucherie et triperie bordelaise 6 et 7, place des Capucine, 6 et 7 M. Guilheinjouan a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il recevra, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, de très importants arrivages d'agneaux de graves et de viandes diverses des meilleurs centres de produc-tion, qu'il vendra à prix très réduits, malgré leur qualité de tout premier choix.

TOUS SYSTÈMES DE DENTIERS Pabrication et adaptation parlaites. — Réparations immédiates. 14 bis, pl. des Gds-Hommes. Prix modéré

Informations

Mairie de Bordeaux Les bureaux de la mairie seront fermés le vendredi 26 décembre courant.

Par exception, les bureaux de l'état civil et des retraites cuvrières seront cuverts comme les dimanches, de 9 houres à midi.

Le bureau des pompes funèbres restera ouvert toute la journée.

Pharmacles ouvertes le 25 décembre Quai des Chartrons, 138. — Cours Portal, 22.

— Rue Fondaudège, 86. — Rue de la CroixBlanche, 108. — Eue Judaique, 254. — Phace
Longchamps, 6. — Cours d'Alsace, 87. — Rue
du Tondu, 14. — Chemin de Pessac, 5. — Boulevard George V, 123. — Rue Clément, 68. —
Rue des Faures, 46. — Place des Capucins, 59.

— Cours d'Espagne, 26. — Cours Saint-Jean,
246. — Cours d'Espagne, 299. — Cours GeorgesClemenceau, 28. — Rue Jenny-Lepreux, Rue
de Bègles 380. — La Bastide, place du Pont, 17.

Vidange des fosses d'aisances des propriétés communales Le maire de la Ville de Bordeaux informe les entrepreneurs intéressés qu'une adjudication restreinte du service des vidanges aura lieu le mardi 30 décembre courant, à quinze heures, dans le cabinet de M. l'Adjoint délégué à la police administrative (2e section).

Le cahier des charges sera à la disposition des intéressés jusqu'au 23 décembre, à dix-sept heures.

Déclarations d'animaux de trait et de véhicules

Le maire de Bordeaux rappelle à ses administrés que la déclaration annuelle et obligatoire des chevaux juments, mulets et mules, voitures attelées, voitures automobiles et motocyclettes, prescrites par la loi du 5 juillet 1877 doit étre faite à la mairie avant le 31 decembre, dernier délal.

Les retardataires sont prévenus que leur négligence peut donner lieu à des procèverbaux ayant pour conséquence des poursuites correctionnelles. Chambre syndicale des employés

de commerce La Chambre syndicale rappelle à MM. les Négociants qu'elle tient à leur disposition des employés capables et sérieux dans toutes les spécialités: Comptables, aides comptables, sténo-dactylo, correspondants en langues étrappères expéditionnaires etc. Téléphoner

Communications

ETAT (ancien Ouest). — La gare de Bordeaux-Saint-Jean petite vitesse informe les expéditeurs qu'elle acceptera le vendredi 26 courant les expéditions inscrites dans le groupe III, du n. i,001 au 1,100, et le same di 27 courant les expéditions inscrites dans le groupe III, du n. i,101 au 1,200, sauf celles à destination des gares comprises sur et dans le périmètre de la grande ceinture de Paris. GROUPEMENTS CORPORATIFS OUVRIERS FABRIQUANTS DE CAISSES LAYETIERS MONTEURS DE BORDEAUX ET BANLIEUE. — Réunion jeudi 25 décembre, à neuf heures très précises du matin, Bourse du travan, 42, rue Lalande.

Au Palais

GOUR D'APPEL (4° CHAMBRE) Présidence de M. DUBOIS de LHERMON, président.

Le vol avec violences de la place Mériadek

ELEVATION DE PEINE Un jeune homme, nommé Descous, venu pour la première fois à Bordeaux au mois d'octobre dernier, commit l'imprudence d'accepter pour guide un marocain, Mohamed ben Ari, 29 ans, domicilié rue Bonafé. Celui-ci conduisit Descous dans le quartier Mériadek et s'y attarda avec lui. Un peu après minuit, comme les deux hommes traversaient la place Mériadek, le Marocain se rua sur Descous le terrassa et essava de versalent la place Meriadek, le Marocain se rua sur Descous, le terrassa et essaya de lui voler une somme importante qu'il avait vue en sa possession. Il allait réussir, quand une ronde d'agents cyclistes survint aux appels du volé et mit Mohamed ben Ari en état d'arrestation.

Le tribunal correctionnel avait condament le Marocain à eix meis d'armetecana.

né le Marocain à six mois d'emprisonne-ment. Sur appel a minima, vigoureusement soutenu par M. l'avocat général Mettas, la quatrième chambre de la Cour a, dans son audience de mardi, condamné Mohamed ben Ary à treize mois d'emprisonnement.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL Présidence de M. FOURCAUD, vice-président DOMESTIQUE INDELICATE

Ida Beney, 38 ans, au service de Mme de Montlaur, rue de la Croix-Blanche, a commis de nombreux vols d'argent dans la maison. Elle serrait les billets volés entre les pages d'un livre qu'elle cachait ensuite dans le compteur à gaz. Le tribunal correctionnel a condamné Ida Beney à six mois d'emprisonnement.

UN CHEVAL DE RETOUR Ernest Cazemajoux, 35 ans, se disant arrimeur, vit en réalité du produit du vol. Le 5 décembre dernier, il s'est fait arrêter au moment où il prenait un sac de linge sur une voiture de blanchisseuse stationnant

GRAND-THEATRE Mercredi, 8 heures, «la Tosca» avec Mile Marcelle Demougeot (de l'Opéra), M. Paul Goffin (de l'Opéra), M. Mazens (de l'Opéra). Le deuxième acte du ballet de «Coppélia» sera dansé par Miles Mady Pierozzi, Lya Maritza, M. Laffont et les dames du bailet. Jeudi, à deux heures, deuxième représentation de «Werther» avec l'excellente distribution do la création, Le spectacle se terminere, par la Fête du Printemps d'a Hamlets.

minere par la Fête du Printemps d'a Hamlets.

Jeudi, à huit heures, a les Contes d'Hoffmanns, d'Offenbach. Cette œuvre, dont le
succès ne cesse de croître à chaque nouvelle
représentation, sera interprétée par les artistes si aimés du public : Mile Marie Tissier,
M. Fernand Lemaire, M. Mazens, Mma Boularé, M. Ricard, etc.

Au troisième acte, l'intermède comprendra
des mélodies chantées par Mile Tissier et M.
Fernand Lemaire, et des œuvres de piano dépar l'auteur. Orchestre sous la direction de
M. René Chauvet.

L'a location est ouverte pour ces spectacles. Celle pour les représentations de vendredi, «Alda», de samedi, «Faust», et de
dimanché, en matinée et soirée, ouvrire jeuli matin, à dix heures. APOLLO

Jeudi, en matinée et soirée, «Suste ou la Petite Miliardaire», un des plus grands succès de la saison. Vendredi et samedi, «Gillette de Narbonne». Dimanche, en matinée et soirée, Mile Mathieu Lutz chantera «Véronique». Lundi 29, spectacle redemandé, grand gala hors série, «le Barbier de Séville» avec di. Léon David, Mile Mathieu Lutz, MM. F. Caruso, Lapeyre et D. Bédué. — Location à l'Apollo. Telépone 31-17. BOUFFES

La revue Sans-Gêne qui n'a commencé, en effet, qu'après neur heures et demie, est également sans prétention. La tournée s'adresse à un public spécial qui n'est pas tout à fait celui des théâtres de Bordeaux. L'auteur a évidemment travaillé sur mesure, dans un genre délimité, et il a mis dans ses deux actes et vingt-cinq tableaux ce qu'on lui a demandé.

La part faite à l'erreur d'adaptation au

La part faite à l'erreur d'adaptation au milieu, constatons l'heureux tour de plusieurs couplets, la verve enfantine de la petite Pépée, la truculence de Pocalas et la bonne volonté de leurs camarades, Mmes Eda, Christiane, Miss Ray-Sern, etc.

Jeudi, en matinée et soirée, la «Revue sans gêne» avec ses 2 actes, 25 tableaux, ses décors, ses costumes et les artistes de la tournée Clevers. Vendredi, samedi et dimanche, création à Bordeaux, «Amour quand tu nous tiens! (tournée Charles Baret). Pour les fêtes du Nouvel An, «le Mari, la Femme et l'Amants, comédie de Sacha Guitry. On loue au hail de l'Apolio. Télép. 31-47. TRIANON

Mercredi soir, «Un coup de téléphone». A l'occasion du réveillon, grand gala fieuri et intermède artistique avec le concours de Mile Brionne, de MM. Dorival, Tavola, Brouillet, Uhry (pianiste), Godelbert (violoncelliste) et de M. Léò, le réputé Polin bordelais. Jeudi, matinée et soirée, deux dernières représentations du grand suocès «Un coup de téléphone» avec sa brillante distribution. Vendredi, «le Scandale», d'Henry Bataille.

SCALA

Jeudi, fête de la Noël, en matinée et soirée,

SCALA

Jeddi, fête de la Noël, en matinée et soirée, la revue « Enfin, seuls !» et ses scènes nouvelles. Vendredi et samedi, grand concours de gambillage, nombreux prix. Jury présidé par le populaire Martin. Location sans frais. ALHAMBRA

ALHAMBRA

Le spectacle de cette semaine est encore plus attrayant que d'habitude. La revue est partaite et très bien jouée; Esther Lekain, la vedette du moment, ne compte pas les rappeis qui l'obligent à revenir sur la scène, et le film de «la Lanterne rouge», interprété par Mazinova, est au-dessus de tout éloge, c'est de l'art pur, du très grand art.

Heureusement que la foule, toujours trop nombreuse le dimanche, aura pour voir ce magnifique spectacle les matinées de Noël et du vendredi en supplément. Un bon conseil cependant: allez, jeudi soir, voir cet admirable programme, car dès vendredi il n'y, aura plus une place disponible pour dimanche. ALCAZAR

Mercredi 24 et jeudi 25 décembre, trois représentations de «les Deux Orphelines», avec toute la troupe. Samedi 26 et dimanche 27 décembre, «Napoléon». Grande mise en scène, décors somptueux. Le plus gros effort de la saison.

SAINT-PROJET-CINEMA Jeudi, jour de Noël, programme de gala aux matinées et en soirée, avec «Maciste Détecti-ve», comédie d'aventures jouée par le célèbre athlète Maciste.

LA « FOX FILM » A L'OLYMPIA La Brute apprivoisée » fait sensation. C'est triomphe de l'amour sur l'instinct. CINEMA-ETOILE-PALACE Avis aux retardataires: Nazimova dans ala Lanterne Rouges, ne sera projetée sur l'écran que jusqu'à jeudi inclus seulement. Hâtez-vous!

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac) feudi 2 mat. et soir, «Haydée», «le Passé renalt». EXCELSIOR-CINEMA 12, cours Le Rouzic, 12, Bordeaux-Bastide. Mercredi s., jeudi m. et s., Silence de femme LE REVEILLON A L'ALHAMBRA-DANCING

LE REVEILLON A L'ALHAMBRA-DANCING

La décoration de la salle de bal est des
mieux réussies, et les dangeurs ne peuvent
manquer d'entrain dans un cadre aussi gal.
Le parquet ciré sera apprécié comme il convient, et il y aura foule ce soir pour admirer l'Arbre de Noël et participer au tirage au
sort des lots, tous intéressants,
Distribution des souvenirs et parfums aux
dames. A minuit, dans les jardins d'hiver,
souper (panier garni de vin, viande, légume,
dessert, pain, 8 fr. En vente au buffet.)

A la fin du bal, grand cotillon. Entrée :
cavaliers, 5 fr.; dames, 3 fr. Dans les salons
réservés, souper (concert dansant) au champagne (49 fr. vin compris). Jeud, bal à
grand orchestre en matinée et soirée.

SPECTACLES du 24 décembre GRAND-THEATRE. — 8 h.: La Tosca.
APOLLO. — 8 h. 30: Susie.
BOUFFES. — 8 h. 30: Revue Sans-Gêne.
TRIANON. — 8 h. 30: Un Coup de Téléphone.
SCALA. — 8 h. 30: Enfin seuls! revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30: Joyeux Noël.
ALHAMBRA. DANCING. — Mercredi, Réveil-

Ion, Grand Bal. SKATING-PALACE: Patinage et Bal, à 8 h. 30.

PLUS DE CHEVEUX GRIS, PLUS DE TRACAS POUR LES NUANCES. Avec LE OOLORAT, teinture inoffensive à base de henné, on obtient toutes les couleurs. Se vend et s'applique par des spécialistes chez le seul dépositaire: HENRY, 46, cours du Chapeau-Rouge, Téléphone 10.71, Bordeaux.

WESHARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux). PENDULES DE STYLE

ETAT CIVIL DECES du 23 décembre.
Antoine Fondevila, 25 ans, rue Saint-Jean, 16.
Sofia Auer, 29 ans, rue Monsarrat, 24.
Marie Gaillard, veuve Déos, 53 ans, rue Saint-Simon-Stock, 30.
Pierre Dupuch, 55 ans, rue Gadet, 2.
Paul Peyre, 66 ans, rue Lafaurie-de-Montbadon, 40. Paul Peyre, 66 ans, rue Lalaurie-de-Montondon, 40.
Françoise Macary, veuve Modenel, 72 ans, rue
de Saint-Genès, 130.
Jeanne Dufourc, 77 ans, r. Antoine-Monnier, 31.
Catherine Guilie, veuve Lartigau, 80 ans, rue
Mouneyra, 206.
Pierre Poeydebasque, 82 ans, rue de la Gare, 14.
Emma Pujol, veuve Olivier, 79 ans, rue des
Argentiers, 10.
Jean Boissan, 81 ans, cours Saint-Louis, 110.
Berthe Imbert, veuve Dubord, 87 ans, cours
d'Aquitaine, 60.

CONVOI FUNÈBRE Les familles La-fitte, Labourie, Gauthier, Sanat, Dheure, Poncy, Moras, Ba-dets, Darbos, Oury et Lafargue prient leurs amis et connaissances d'assister aux ob-

leur beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, qui aurant lieu dans l'église Sainte-Groix, le jeudi 25 décembre. On se réunira à la maison mortuaire, rue Veyssière, 7, à une heure, d'où le convoi funèbre partire à une heure et demie.

Chronique Théâtrale CADEAUX d'ÉTRENNES Boîtes cigarettes, Briquets essence Or et Argent Ball Mar Place Gambetta

> CONVOI FUREBRE Les familles Brunet Despujols, Coutaut, Cazenaye, Godet (de Lesparre), Subervie prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de Mme veuve HILLY, née JACQUEMIN, eur cousine, qui auront lieu jeudi 25 du cou-ant, en l'église Saint-Bruno.
> On se réunira au presbytère de cette pa-oisse à huit heures et demie, d'où le convoi unebre partira à neuf heures précèses.
> Prière de n'envoyer ni fieurs ni couronnes.
> Il ne sera pas fait d'autre invitation.

CONVOI FUNEBRE et les families Ray-mond, Milhet, Désarnaud, Encausse et Gra-mond prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de M. Georges VIAUD,

M. Georges viaun,
leur époux, père, grand-père, beau-père, trète, beau-frère et cousin, qui auront lieu le
vendredi 26 décembre, en l'églisé St-Amand
de Caudéran
On se réunira à la maison mortuaire, chemin de l'iste-Flotte, 6, à huit heures un
quart, d'où le convoi runèbre partira à huit
heures trois quarts.
Il ne sera pas fait d'autre invitation. Pompes funèbres générales, Sero. Caudéran.

CONVOI FUNEBRE M. et Mus Ripaul. Saint-Pasteur et leur fille Irêne, Mus Veuve Albert Saint-Pasteur, M. et Mus Vidal et leurs enfants, Mus veuve Eulalie Buet et Mus Marie Saint-Pasteur (de Biarritz), Mus veuve Jarry et Mus Marie Rouxel (d'Arcaphon) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de Mmo Marie-Joséphine SAINT-PASTEUR, leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, qui auront llen le 25 décembre 1919, en l'église Saint-Bruno.

On se réquira au presbytère de cette paroisse à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autre invitation. Pompes funèbres generales, 121, c. Atsace-Lorraine.

LEVÉE DE CORPS Mme veuve C. Du-les families Lafourcade et Domeog-Cazeaux prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister à la leyée de corps de M. Charles DUPUCH,

instituteur,
qui aura lieu de mercredi 24 décembre, à
trois heures trente.
Réunion à la maison mortuaire, 2, place
Guadet, à trois heures quinze.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Salles (Girondé).

REMERCIEMENTS M. et Mmº André Jean-Magne, M. René Magne, les familles A. Sous-tre, E. Pépin, R. Guiraut, Chauvelot, Rival, Darget, Maillet, Johit, Darlay, Dubois et Cap-daville remercient bien sincèrement foutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assis-ter aux obsèques de Mme Paul JEANNEAU, née Louise MAGNE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette doulou-reuse circonstance. Les messes seront dites dans la plus stricte intimité. REMERCIEMENTS M. et Mme Jules Cas-fants remercient bien sincèrement les per-sonnes qui leur ont fait l'honneur d'assister dux obsèques de

M. André CASSAGNE, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette dou-Messe dans l'instimité.

REMERCIEMENTS M. et Mme Georges Gaudy et leur fa-mille remercient bien sincèrement les per-sonnes qui leur ont fatt l'honneur d'assister aux obsèques de Mme verve CHATELAIN,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie. Une messe a été dite dans la plus stricte intimité. Pompes funebres générales, 121, c. Alsace-Lorraine. Crème

CHAUSSURES Eclipse Observatoire de la Maison Larghi

Da 24 décembre. Heures Minima de la nuit 8 heures du matin

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le pa-quebot «Figuig», ayant à bord 144 passagers et 800 tonnes de diverses marchandises, a quit-té Casablanca lundi à 13 heures, à destination de Bordeaux où 11 peut être attendu le 25 dé-cembre dans la sodrée, ou le 28 au matin. — Le vapeur commercial « Garonne», venant du Maroc. ayant à bord un millier de porce destinés au ravitaillement général, est attendu dans notre port mercredi soir. CHARGEURS-REUNIS. — Le vapeur commercial « Amiral-Fourichon », venant du Hâvre et Bordeaux, a touché à Teneriffe le 31 décembre, en route pour Dakar et la Côte occidentale d'Afrique.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER Courriers à poster vendredi 26 décembre pour les destinations suivantes :
Dakar, Pernambuco, Rio-de-Janeiro, Montevideo, Buenos-Ayres, le Brésil, l'Argentine, la Plata, tous les pays de l'Amérique du Sud, départ du paquebot « Aurigny », de Bordeaux, le 27 décembre.
Oran, départ de Port-Vendres, le 27 décembre.
La Corse, départ de Marseille le 28 décembre.

-Heures et hauteurs des marées à Bordeaux Jeudi 25 décembre Pleine mer: Matin, 8 h. 15; hauteur, 4 m. 70.— Sofr, 20 h. 31; hauteur, 4 m. 65. Basse mer: Matin, 4 h. 15; hauteur, 0 m. 10.— Sofr, 16 h. 30; hauteur, 0 m. 10.

SAVON du CONGO Stepehour de Tolda

RENTES VIAGERES Assurances en Cas de Décès LE PEÈNIX C¹⁰ Française d'Assurances sur la Vie. Entre-prise privée assujettie au contrôle de l'Etat. S^{cr} au siège social à Paris, r. Lafayette, 33, ou aux agents généraux dans tous les arrondissements. A Bordeaux, MM. Philippon et Balaresque, 2, c. Tournon; à Libourne, M. Marès, 26, r. J.-Simon.

BOURSE DE PARIS du 23 décembre

BULLETIN FINANCIER Affaires de plus en plus calmes.
Tendance plus hésitante dans l'ensemble, surtout en banque, où le fiéchissement des hanges étrangers influence défavorablement a spéculation. Le recul, sans être des plus sentible, affecte les valeurs métallurgiques, les sucres, les Diamantifères et les Pétrollères. On le ressaisissait sur le Rio, les Sud-Africaines, es Coloniales, et on montrait d'excellentes lispositions dans le groupe mexicain.

MARCHE OFFICIEL FONDS D'ETATS. — 5 %, 88 20; 4 % 1917, 71 05; 4 % 1918 libéré, 71 70; 3 % amortissable, 89 50; 3 %, 60; amortissable, 70 50; Obl. Ch. fer Etat, 354; Madagascar 1903-1905, 66 25; Afrique Occide, française, 340; Tunis 1892, 323; Maroc 1914, 424; Brésil 1909 Pernambuco, 450; Chine 1895, 114; 1908, 460; Congo Lots, 88; Egypte unifiée, 116;

19 25. — Para 12 50. — Congo Roir, 7 25. — Congo Rouge, 7. — Soudan, 8 58.

CEREALES. — Avoines (au bushel en francs).

— Bordeaux, 23 décembre. — Marché du mardi.
On cote : Roux Plata, disponible et janviver, 82 fr. les 100 kilos logés qu'al Bordeaux; bland Plata disponible et janvier, 83 fr. les 100 kilos logés qu'al Bordeaux.

Blés, farines, sons et seigles — Bordeaux, 23 décembre. — Marché du mardi, à la taxe.
Buenos-Ayres, 22 décembre. — 12 6 (aux 1994 kilos an dollars-papiers et centavos) : janvier, 13 56 (13 65); février, 13 25 (13 15).
Rosario, 22 décembre. — 12 90.

Mais. — Bordeaux, 23 décembre. — (Marché du mardi) : Poitou griese disponible, 88 fr. les 100 kilos Bordeaux; janvier, 86 fr. 50 à 87 fr. les 100 kilos Bordeaux; clipped Amérique, 82 fr. les 100 kilos, logés magasins Bordeaux.

Buenos-Ayres, 22 décembre. — Janvier, 6 57 (6 30); février, 7 10 (6 45).

Rosario, 23 décembre. — Décembre, 5 95.

COTONS. — Le Havre, 23 décembre. — Terme, 15 de 15 de

BIJOUTIER

Cours Intendance

sie 1867-69, 84; 1880, 33 50; 1889, 33 25; consolid-ine et 2e sér., 38 25; 1901, 32 75; 1891 or et 1894, 31 50; 1894 (17 fr. 50 de r.), 30 25; 1896, 30; 1906, 51; 1909, 39 50; Serbie 1902, 365; Dette ottoman/ unifiée, 66 50; Haïti 1896, 453.

Enffiée, 66 50; Haiti 1896, 453.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Actions).

Banque de France, 5,605; Banque d'Algérie,
5,630; Banque de Parls, 1,340; Compagnie Algérie,
rienne, 1,945; Crédit Foncier, 550; Crédit Lyon,
nais, 1,40; Crédit Mobilier, 490; Société Cenérale, 690; Banque Française, 295; Banque de
l'Union parisienne, 1,180; Banque de l'Indochine, 2,250; Banque Ottomane, 680; Foncier Egyp.

CHEMINS DE FER (Actions). — Bone-Gue ma, 516; Est-Algérien, 524; Est, 720; Paris-Lyon Méditerranée, 780; Midi, 556; Nord, 1,045; Ouesi 710; Ouest Algérien, 508; Nord de Fespagne 400; Saragossa, 475.

710: Ouest Algérien, 508; Nord de l'Espagna, 400; Saragosse, 475.

VALEURS DIVERSES (Actions). — Comp. des Métaux, 1,140; Cie générale transat, act. ordin, 515; act. prior., 490; Dooks de Marseille, 410; Messageries Marit, act. ordin., 50; act. prior., 608; Métropolitain, 371; Nord-Sud, 141 Ornaibus de Paris, 444; Seis Gemmes, 266; Société civile Suez, 3,798; Suez (Parts fondageurs), 2,250; Procédés Thomson-Houston, 255 Cie générale des Tranways, 220; Actéries de France, 830; Chargeurs Réunis, Cie française 1,285; Cie du Bodéo, 810; Creusct, 8,345; Dynamite centrale, 375; Etablissements Decauville, Mouv., 315; Fives-Lille, 2,410; Tréfileries du Havre, 210; Forges et Chantlers de la Méditer, 238; Cie Générale d'Eclairage de Bordeaux, 130; Gaz et Eaux, 306; Grands Moulins de Corbeil 410; Mines de Carmaux, 800; Mines de Maln dano, 460; Mines de Mokta-el-Hadid, 3,150; Nickel, 1,360; Penarroya (Soc. minière et me tallurgique, 1,375; Phosphates de Gafsa, act. 1,45; Printemps, act. ordin., 530; act. privil. 350; Say ordinaire, 900; Distribution Parisier ne, 369; Electricité de Paris, 515; Briansk, act. ordin., 285; Rio-Tinto, ordin., 1,818; Naphte Russe, 444; Provodnik, 210.

CHEMINS DE FER. — Ardennes, 304; Est 4 36.

CHEMEN'S DE FER. — Ardennes, 304; Est 4 %, 372; 3 %, 316; nouv., 311 50; Grande Ceinture de Paris, 310; Médoc, 230; Midl 3 %, 318 50; nouv., 315; 2 ½, 294; Nord 4 %, 381 50; 3 %, 310; nouv., 311; 2 ½, 267 50; Orléans 3 %, 326; 1884 8 %, 311; Ouest 3 %, 321 50; nouv., 318; 2 ½, 282; Parise Lyon-Médit. 4 %, 31; rusion, 306; nouv. 8 %, 297; 2 ¼, 276; Sud de la France, 271.

DIVERSES. — Cle génér. des Eaux, 362; Cla Transatiantique, 305; Cle centrale du Gaz (500 francs), 417; Messageries Marit., 875; Suez 8 % Se série, 414; Omnibus de Paris, 255; Voitures de Paris, 399.

de Paris, 399.

OBLIGATIONS ETRANGERES (Chemins de fer). — Andalous tre série fixe, 483; 2e série fixe, 439; Asturies 2e hypoth., 443; Cordoue, Séville, 392; Nord-Espagne, 1re hypoth., 513; 2e hypoth., 463; 5e hypoth., 443; Portugais de ler rang, 288; Lombardes anc., 131; nouv., 130; Saragosse 1re hypoth., 440; Volga-Bougoulma, 190; Central Pacific, 433; New-York, New-Hayen, 463; Chicago, 479.

DIVERSES. - Crédit Fonsier Egyptien 8 14. VALEURS EN BANQUE OBLIGATIONS. — Haiti (Bons de coup.).

ACTIONS. — Bruay, 2,255; Malacca ordin., 211 50; Maltzoff, 532; Bakou, 1,775; Boryslaw, 208; Lianosoff, 360; Spies Pétroléum, 32 50; De Beers ordin., 1,209; prefered, 514; Jagersfontein, 261; Tharsis, 170; Cape Copper, 75 25; Ray Consolidated Copper, 208 50; Spassky Copper, 520 Utah Copper, 770; Butte et Supérior, 246; Vieille-Montagne, 1,620; Cie industrielle du Platine, 673; Shansi, 53 50; Balia, 375.

MINES D'OR. — Chartered, 41 75; East Rand, 3; Ferreira, 249; Goldfields, 76; Léna Goldfiels, 9 50; Modderfontein B, 365; Rand Mines, 151; Robinson Gold, 24 50.

BOURSES DU COMMERCE

COURS DES CHANGES

BOURSE DE PARIS. - Le 23 décembre, chan-

Londres, 40; Espagne, 202; Hollande, 297 1/2; Italie, 80 3/4; New-York, 10 35 1/4; Suisse, 185; Danemark, 202 1/4; Suède, 227; Bruxelles, 102 1/4.

BOURSES ETRANGERES. — Le 28 décembre, change sur Paris:
Buenos-Ayres (or), 61; Rio-de-Janeiro, 17 34;
Valpareiso, 11 9/16.

N.-B. - Les cours, recettes et stocks de la veille sont indiqués entre parenthèses après

cours de 10 heures (clôtune du 22 entre pagent thèses): décembre, 226 (225 50); farrier, 22f (225 50); ferrier mars, 220 50 (220); juin, 211 (20f 50); aout, 206 (204 50).

CAOUTCHOUCS. — Londres, 22 décembre. — Plantation Crèpe n. 1 disponible, 2 sh. 7. — Para dur disponible, 2 sh. 6 3/4.

Paris, 23 décembre. — Plantation, 12; livrable, 12 25. — Para 12 50. — Congo noir, 7 25. — Congo nouge, 7. — Soudan, 8 50.

ceux du jour.

COTONS. — Le Havre, 23 décembre. — Terme, cours de 10 heures (cloture du 29 entre parent thèses): décembre, 555 (557); janvier, 539 (540); février, 539 (540); juin, 437 (425); août, 435 (476); Liverpool, 28 décembre. — Décembre, 25 50 janvier, 24 88; février, 24 20; juin, 21 41; août janvier, 24 88; février, 24 20; juin, 21 41; aguit 20 11.

METAUX. — Antimoine. — Londres, le-23 décembre. — Livres 40 (40).

Argent. — Londres, le 23 décembre. — Compatant, 77 1/4 (77 3/4).

Cuivre. — Londres, le 23 décembre. — Compatant, 104.10 (104); à trois mois, 106 (105.16).

Electrolytique, 115; à trois mois, 118.

Le Havre, le 22 décembre. — Décembre-juillet, 420 (420).

Etain. — Londres, le 23 décembre. — Compatant, 324.10 (325.10); à trois mois, 326 (327).

Plomb. — Londres, le 23 décembre. — Compatant, 44 (43.15). Livraison éloignée, 44.5 (44 2462.

Anglais, 45.

Zinc. — Londres, le 23 décembre. — Compatant, 44 (43.15). Livraison éloignée, 55 (54.10).

RESINEUX. — Londres, le 23 décembre. — Compatant, 54.5 (55.15). Livraison éloignée, 55 (54.10).

RESINEUX. — Londres, le 23 décembre. — Térébenthine. Plus ferme. Disponible, 141 44 (137 3/4); janvier-avril, 144 (139 45).

Résines françaises: B. F., 51; F. G., 54; H. M., 566; N. W. W., 58 4; américaines: B. à G., 47/6; H. M., 50/6; N. W. W., 55.

Liverpool, le 20 décembra. — Térébenthine américaine disponible, 159.

Suifs et graisses. — Londres, le 23 décembre. — Suifs austrailens bon de bœuf, 100 à 1101 bon de mouton, 165 à 107.

SUCRES. — Londres, le 25 décembre: Java blane. sans chancement.

bon de mouton, 165 à 107.

SUCRES. — Londres, le 25 décembre: Java blane, sans changement.

Paris, le 23 décembre. — Cours des ventes déclarées: vente c. à f. disponible, 310. Stook des sucres à Paris le 22 décembre, 189,285 sacs contre 131,985. COURRIER DES EAUX ARCACHON

La saison d'hiver La température idéalement douce de notre La température idéalement douce de notre station a attiré cette année de nombreux hivernants qui goûtent le calme apaisant du paysage et respirent l'air pur. Les promenades en forêt, les spectacles du Casino, où jouent les artistes de l'Alcazar de Bordeaux, offrent à nos hôtes des distractions fort appréciées. On annonce pour le mercredi 24 décembre un réveillon suivi d'un bal au Grand-Casino. Jeudi soir la tournée Baret donnera une représensoir, la tournée Baret donners une représen-tation.

PHOTO HALL TOURNY 2, place Tourny - Cours Clemenceau SPECIALITES KODAKS, le meilleur cadeau pour n'importe quel age.

Les Directeurs (G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON, — Imprimerte spéciale

TEINTURERIE, 2, rue Lescura, 3, & Replonguege de Tissus TEINTURE EN PIÈCE ET EN FLOTTE Travaux Pour Confrères TLS FER vignes, 120 à 160 fr. J'ACHETE meubles, laines, ras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latouc, 75, Bdx. N'OIDLEZ DASQUE

a Sav. Henri SCHWEIZER FILS.
Salon (Bouches-du-Rhône), vend
e meilleur SAVON, garanti 72 0/0. vert ou blanc. Les cinq postaux de 10 khos, fr. 190, franco toute gare. Par quantités, prix spéciaux. Re-présentants acceptés.

DUREAU AKA CHUTES PLANCHES aluminium

Fonderie H. CHAIX & Cie, Saint-Priest (Isère), OCCASION EXCEPTIONNELLE

A ENLEVER

LIMOUSINE 18 HP Delahaye,
13,000 fr., vaut 25,000 fr.,
marche parfaite.

Hotel REGINA, Arcachon. OTEL REGINA. Arcachon, dem. Chasseur, Portier, Lingdre. A V. a FRONSAC, joile PRO-CORT, 10 hectares. S'adressers.

os bean, gar. pur suore, pour spirit mer, bitter, etc. bon prix. Echantillons IAMEAU, ree Test-de-Caules, 9. BORDEAUX

140° VINICOLE NOUVELLE 175° L'ho nu 27, rue Peyronnet L'as nu Catro Resocrate DESSERT EXOUS

Sees AND MEETINGS Essai: Contre 3: 75 envoyés à la maison JOST-DAVIB, Rue Ville-en-Bois, 23, Nantes vous recevrez franco par poste une boîte de 25 Enfreme's Plaisance assortis: Chocolat, Café, Vaniiliné. HULLES et SAVONS. Repréremises. A. Machy, Salon (B.-R.) tis dem. (mons. ou dame), bon. condit. — Louis PAUTHE et Cle, SALON (Bouch.-du-R.). CACHET GENNEAU

GRAINES NEVRAL SAVON blanc, post. 10 k., 24r; 5 post., 115r, foo chre rbt. Savonrie Rio-Tinto, Marsellie COTE D'AZUR

PROPRIÉTÉS A VENDRE VIROTYP Machine à écrire 75 francs. ROY ET RIVIERE, 88, rue des Ayres, 88, à Bordeaux. BOIS MERRAINS
P. JALLES et Cio
eaux et enclos transférés :
cours Balguerie-Stuttenberg
de diagrams de distance de diagrams de

DENTIERS meme BRISES BEAU, 31, r. Esprit-des-Lois, Bx. IMPERMEABLES cirés américains, BOTTES caoutchouc neuves, nouveaux arrivages, stocks importants à enlever de suite. Prix exception-nels. 4 bis. quai Ste-Croix. Bdx. SOUFRES GRE

sont utilisés depuis 30 ans.
Les plus actifs,
Les plus économiques,
Des milliers de références.
— Notice gratuite —
7, rue Lafayette, Bordeaux.

AUTOMOBILISTES Stock pneus rechapés, entière-ment remis à neuf, toutes dimensions, livrables tout de sui te. BURDIGALA RUBBER, 71 rue Pasteur, Caudéran (Girde) FILLETTES 13/15 ans, bon-ne tenue, dése. Courcelles, 87, r. Ste-Croix, Bdx. FUTAILLES tous genres R. MOREL, boite poste 213 Bdx. STOCKS CONFISERIE Dragées, 10! le kilo; dragée amandes, 13º le kilo; dragée nougat, 12º le kilo; pratines, 11 et 12º le kilo; boules chocola 13º le kilo; fondants, 11º le kilo fondants fourrés, 13º le kilo; for dants extra, 16º le kilo; bonbon flus chocolat, 15º le kilo; bonbon flus chocolat, 15º le kilo; bonbon seur, à Angoulème (Charte).

Commerce pour dame deman-dé, centre ville, jusq. 50,000 fr. Ecr. Serap, Agence Havas, Bx. Achèterais échoppe double av. Jardin, quartier Saint-Genès. Ecr. Serpigo, Ag. Havas, Bordx. CASSE DESVINS VINS MALADES - VINS SAINS CIDERES et PROUNTTES Produits légaex p. Traitements Clarification et Conservation Doerzapfi, 3, pl. Parlement, Bordeaux ACHAT t. vestiaires, meubles, bibelots, débarras, etc. Ec. FAUCHÉ, 17. r. Courpon, Bx.

BOIS DE CHAUFFAGE

C.LAVIGNE, représentant 33, rue Chevaster, 33, Bordeaux **ECOLE STENO-DACTYLO**

MOBILIERS ELEGANTS Exposition

es à manger, Chambres, Cabinets de travail

Introuvables ailleurs

VENDUS BIEN AU-DESSOUS DE LEUR VALET BON TOURNEUR sur bronze connaissant parallèle est de-mandé. Très bons salaires. Pour-rait être intéresse affaire. Inut, si pas réf. le ordre, 35 ans mi-nimum. Ecr. MERCUR, journinimum. Ecr. MERCUR, JOHNA.

1 AVIS M. Cordel a vend. s.
Opp. Gd Cabin. Nation., 20, Into.
Opp. Gd Cabin. Nation., 20, Into.
MEUBLE 12 p., John meubles,
HOTEL 12 p. meubles de luxe,
HOTEL 12 p. meubles de luxe,
HOTEL 12 p. meubles de luxe,
HOTEL 25,000f. Départ immédiat.
MEUBLE b. situé, 6 p., beau
MEUBLE b. situé, 6 p., beau
MEUBLE mobilier, long bail.
Prix 25,000f. Départ immédiat.
Crond Cabinat Mational 20 Into. Prix 25,000f. Depart immedia: Grand Cabinet National, 20, Int Achèterai maison Saint-Genès, Beysselance, Mazarin. Ecrire ACRE, bureau du journal. A VENDRE baladeuse 5 barriq 6, rue Carbonneau, 6, Bord TONNEAUX de vignes à ven Grand - Clapeau, à Bianquefort VENTE, achet, réparations et fournitures de tous systèmes de duplicateurs et appareils de bureaux. Vitrac, 42, c. Pasteur.

Pour créer affaire CHEZ SOI COGNAC **

TEINTURERIE, 3, 750 Lessure, 3, ts

Connaissant MANUTENTION MERCERIE, TISSUS. Se présenter avec références 132, c. Vict.-Hugo, Corsets «FURET».

TENTURERIE, 3, 750 Lessure, 3, ts

Connaissant MANUTENTION MERCERIE, TISSUS. Se présenter avec références 132, c. Vict.-Hugo, Corsets «FURET».

TENTURERIE, 3, 750 Lessure, 3, ts

Connaissant MANUTENTION MERCERIE, TISSUS. Se présenter avec références 132, c. Vict.-Hugo, Corsets «FURET».

TENTURERIE, 3, 750 Lessure, 3, ts

Connaissant MANUTENTION MERCERIE, TISSUS. Se présenter avec références 132, c. Vict.-Hugo, Corsets «FURET».

TENTURERIE, 3, 750 Lessure, 3, ts

Connaissant MANUTENTION MERCERIE, TISSUS. Se présenter avec références 132, c. Vict.-Hugo, Corsets «FURET». La DIRECTION a l'honneur d'aviser Clientèle que dans le but de remédier à la CRISE DE LA MONNAIE, des Tickets de Tramways

seront remis comme appoint aux personnes qui en feront la demande. BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. I. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande
SAGE-FEMME de 1^{re} el., Mar Annonciade, reçoit pensionnaires
r. Pasteur, 5, puis bé Caudéran. Bx-Caudéran. Geosuit

SCIATIQUE Guérison Renseignements gratuits.

A V. ânesse attelée p. enf., 450,
A V. ânesse attelée p. enf., DIVORGES RAPIDES (Tous Pays). AG. DE YERTURY

BON coupeur homme et militai
BON coupeur homm

MAGONS tombereaux 15/30 t. AUTO Zebre mono 3 vitesses demdes à louer ou à acheter. A vendre. Bon état. — AUTO-AGENCE, à Villeneuve-sur-Lot. Purée de tomates concentrée 120 marque italienne, en boîtes de 200 grammes, Louis AUGUS-TIN, 18-20, r. St-François, Bdx. name G. SABOUREAU, sage-fem-lime ire cl., 35, r. Pto-Dijeaux, ddepensrepraider menage, course TURBINES HYDRAULIQUES 10, 15, 20, 40, 50 HP, disponibles; alternateurs, moteurs, dynamos. Atel. d'élect.. 11, J.-J.-Rousseau. OM DEM. appareil téléphonique d'occasion. S'adress. Foyer Famille, 16, rue Margaux. Bordx DEMANDES: comptable apte ouvrir comptabilité; bon mécan-chauff. p. livr. cam-auto, nourris, logés, au choix, apps débattre. Très bon. réf. Ecr. accept. condit., bur. jl Angoulème SITUATION M. joune, actif, cherche comm., indust. sér. de Bx. Ec. FINGER, Ag. Havas. Bx.

Rhumatisme, Névralgie, Eczema, 10, r. Margau, t. l. matins. Vaches laitières A l'occasion de la foire de Ville-neuve-sur-Lot, les laitiers auront fin grand choix raches laitie-res, les 26, 27, 28 et 29 décembre, chez M. CLAVIE, hot. Terminus, en face la gare Villeneuve-s-Lot FERBLANTIER petit ouvrier demande, 20, rue des Chênes-Lièges, 20, a Bordx.

NDUSTRIELLE demo pour 6 mois 5,000 fr. 7 % garantis par 25,000 fr. marchandises en magasin. Ec. DELUC, bur. journ. 2° AVIS Les époux Fournet ont vendu fonds barrest-meub., 38, qual Bourgogne, a pers. désign. d. acte. Opp. rec. Agence Moderne, 11, pl. Tourny. PONCEUR MANŒUVRE deman-dé, 11, rue Lhôte, 11, Bordx.

CHARRETIER demandé pour deux chevaux; sérieuses rétérences; 147, rue d'Ornano, Bdx.

A VENDRE petits propriété de rapport et d'agrément près Brayec 2 chalets neufs, proximité tram. 16,000 francs. Ecrire DIUS, Agence Havas, Bordeaux.

A VENDRE chambre acajou et meubles A VENDRE CHAMBRE aca-**60 MOTEURS NEUFS** 1 et 2 HP altern. en magas. a sol derdess.Excelsior,292,r.Pelleport ON DEMANDE pour campagne menage valet, fme de cham-bre ou fme de chambre seule. Ec. GAUTIER, bureau du jounni Cr. BIAN, bureau du journa CHOCOLAT CONDENSE 44 LAIT. Gros, Export. Etable RENE WEILL, CT. IXI. Juliet, Boréssex.

> CONFECE chèt. pet. affaire, Ec Delajon,69,c.Desbiey,Arcachor LE TOURNE. A V. petite pro priété agrément et revenu maison maître et vastes chait beau jardin content 80 ares. F visiter et traiter, s'adresser MOULINE, géomètre à Targon PACHETE cher toutes bout dies eaux minérales. NADAI 51, rue Carayon-Latour, 51, Bdr AUTOS Réparations. LAFON HENRY et Co, 41, ru de Metz, Bordeaux. Téléph. 24.9 A. V. camionnettes Fiat, Par hard, Motobloc, moto F. N. 4 cy TAHLEUR, jeune coupeur de fonds à céder. S'adr. M. Di VEZE, 181, cours Victor-Huge A Sans. S'adresser MANNURET 42, rue Elle-Gintrac, 42, Bordx NSPECTEURS PRIMAIRES en retraite: situation leur serait réservée dans administration assujettie au contrôle de l'Etat. — Ecrire à M. D'ARIES, 38, rue de Châteaudun, 38, PARIS. AGENTS pour assurances accidents demandés. Ecrire PAN-CRAN, à St-Georges-de-Didonne. ON DEMés charretier-labou-reur et vacher marié. S'adresser 24, avenue Thiers, Br-Bés

GAMION robuste. Ec. avt achet. ASLANT, Agence Mayas, Bx. WAGONS frigorifiques 20 ton. dispon. immédait. Ecr. ATTAIN, Agence Havas, B Bon TANNEUR p. grde peau, tannage au chrome et végé-tal, demandé par direction im-portante usine Barcelone (Espaportante usine Barcelone (Espagne). Tr. b. appoint., logem. et part. benef. Offres detaill. à ROMARC, Agence Havas, Bordx.

LOMME ser. de place d. mais.

I ser. jardinier ou wacher. b. ref. Ec. ATTAR, Ag. Havas. Bx

Desire louer 5/8 p. vid., achet

Desire louer 5/8 p. vid., achet ASSOCIA dem. avec capitaux pour importation produits colonies. Affaire sure. — Eorire QUARLER, Agence Hayas, Bux. MENAGE VACHER demande, 20 têtes bétail. Gages 175 fr., lo gé, chauffé, vin et autres conditions d'usage. Sér. référ. exig. S'adr. 4, boulev. Albert-ler, Bx. Demdé chambre confort. p. piedé à-terre, de préf. centre ville. Ec. QUARTZ, Agence Havas, Bx ayant long. exper. affaires écriv. anglais, espagn., cherche situation direction commerciale, comptab., etc. — Ecrire QUERIO, Agence Havas, Bordx. A V. 120 fûts châtaignier 215/225l A lie bl. et r., prêts à contenir. Ec. QUEDITO. Agence Havas, Br Achèterais machine à tricoter neuve ou d'occasion, bon état. Ec. QUIETUS, Agence Havas, Bx MOTEL LAMBERT, Bx. On de-mande une femme de ménage ON DEM. im employé au caure travail bureau, 150f début. Ecr. BRUGERE, 9, rue d'Arnal. 200° à qui procurera mais. ou éch. 6 à 7 p. à Caudéran. Ecr. DIMITI, Agence Havas, Bx. DEMARCHEURS de métier cher-chent émission ou placement titres Société les ordre. Ecrires VECTIUS. Agence Havas, Edx.

Futs vides ttes sortes suis ache-teur.Ecr.Arrow, Ag. Havas, Bx.

A V. UNE MACHINE DEMI-FIXE A 25/30 HP Boulte-Larbodière (très bon état); visible tous les jours en marche. S'adr. à MM. LESPEZ ET MATHIO, à Saint-Julien-en-Born (Landes). A louer 6 p. libr. consd. acheter mob. Ec. Ashes, Ag. Havas, Bx PRENEUR toutes quantités tôle acier 3 à 10m/m épaisseur. BLANC, 8, rue Ausone, 8, Bdx. UR ULHANUE jeune hom-me ayant déja travaillé, bonne écriture et calcul. Références. Ecr. ANGEL, Agence Havas, Bx. in geoise et exportation demde associé avec capitaux. Ecrire TARTLY, Agence Havas, Bordx PNEU lisse Michelin neuf plom-bé 810×90 à vendre, — Eor, of-fres READER, Ag. Havas, Bdx. MOTEUR électrique triphasé, 24 HP, 900 tours, à vendre.

BAGS plats fonte lmi2×0m64×
2m90×0m50 de haut, et tôle 3m90×
2m90×0m50 de haut, occas, état neuf, à vendre disponible Bordx immédiat. — Ecr. George MESSIER, ingénieur-conseil, 126, rue Fondaudège, 126, Bx. Tél. 40-58. JE CHERCHE

à louer dès que possible dans le périmètre Judaique, Croix-Bian-che, Fondaudège, boulevards, une maison ou échoppe vide av. jardin comprenant 2 ou 3 cham-bres à coucher, cab. de toilette, s. à manger, cuisine, chambre bonne, eau, gaz, élect., jusqu'à 3,600. Ec. Rowlok, Ag. Havas, Bx Pharmacien re cl., démob., jeu ne, actif, achèt. pharmacie ou accepter. assoc., gér. ou empl simil. dans officine Bordx. Ecr SLATER, Agence Havas, Bordx Occasion. Superbe jaquette lou-tre Hudson p. jno fille. Px 1,000¢ Ecr. ARISEN, Ag. Havas, Bx. APPARTEMENT noderne 9/10 p., en ville, demd Prendrais sous-location ava vantages sérieux. Au besci tchèterais. — E. MARTY, 2

au ruban demdé. Place stable à Bx. Ec. ANTES, Ag. Havas, Bx. AVIS

DÉBITEUR CAISSES

MM. Fernand Fauche, Nicole et Lion, 16 bis, quai des Chartrons, a Bordeaux, consignataires du vapeur américain WESTLAND, venant de New-Orléans, prient les porteurs de connaissements et réceptionnaires de marchandises chargées sur ce navire de se présenter dans leurs bureaux pour s'entendre sur la livraison des dites marchandises.

Ils les informent, en outre, que le navire se trouve actuellement à Bassens pour allégement, et que les marchandises seront dès leur mise sous palan à la disposition des réceptionnaires, qui sont instamment priés de retirer leur bon à livrer: 16 bis, quai des Chartrons, pour en prendre livraison sitot le débarquement de ces marchandises effectué.

Faute de quoi, ces marchandises effectué. ses seront mises sur quai et camionnées en entrepôt, si besoin est, aux frais et risques des réceptionnaires.

Le transporteur, l'entrepreneur de déchargement, les services de gardiennage et de livraison déclinent par le présent avis toute responsabilité en ce qui concerne les vois, l'incendid et toute détérioration quelconque de la marchandise sur quai ou en entrepôts, et pouvant résulter notamment de la pénurie de prélaris et tréteaux. CHEVAUX M. REGOURD re-tet lundi 29 ct deux forts convois chevaux tous genres, tous prix; 21, rue Chabrely, Bordx-Bastide; chelieu, un rouleau papier con-tent notes et papiers d'affaires. Le rap, maison Macquet, bois et charbons, 2 et 4, r. Delurbe, Réc. PINS. Suis achéteur lot impor-tant (pas moins de 2,000), à partir de l'mètre de tour, rayon de 40 kilomètres de Bordeaux. Ec. ANTLER, Agence Havas, Ex SOLDES Pr CORDONNIERS
Bandes box-calf 7450 le pied;
clous ,talons, cirages, boutons.
CLERE,60,r.M.-Jourdan,Caudéran PERDU 18 courant broche brillant pendentif sur platine, Rapporter 396, route de Tou-louse, 396. — Bonne récompense,

PERDU BON DEFENSE NA-TIONALE, du 8 au 14 décembre. Rapporter Agence Ha-vas, Gd-Théâtre. Forte récompse.